

Les chemins de St Jacques de Compostelle, mythe devenu réalité ?

Actes du XVIIème colloque - 21 août 2010

Croisades, pèlerinages et miracles

Actes du XVIème colloque - 22 août 2009



ASSOCIATION LES AMIS DE CADOUIN

Place de l'abbaye

24480 Cadouin

www.amisdecadouin.com

Sommaire

Croisades, pèlerinages et miracles

– XVIème colloque des Amis de Cadouin –
samedi 22 août 2009

- *Jean-François Gareyte : la chanson d'Antioche, la première croisade et le suaire de Cadouin* page 4
- *Pierre de Riedmatten : une visite à Cadouin de la princesse de Caraman-Chimay* page 9
- *Brigitte et Gilles Delluc : les miracles de Cadouin* page 14



St Jacques de Compostelle, un mythe devenu réalité ?

– XVIIème colloque des Amis de Cadouin –
Samedi 21 août 2010

- *Pierre Dor : du nouveau sur l'histoire du suaire de Cadouin au Moyen Age* page 32
- *Patrice Bourgeix : Cadouin, une abbaye sur le chemin de St Jacques ?* page 37
- *Brigitte et Gilles Delluc : les coquilles sculptées de Cadouin* page 40
- *Denise Péricart-Mea : les chemins de Saint Jacques de Compostelle, mythe devenu réalité*..... page 48

Essai sur la « pré » histoire du « Saint Suaire » de l'abbaye de Cadouin.

Jean-François Gareyte

Ce tissu, conservé dans l'abbaye de Cadouin, fut longtemps considéré comme le « Saint-Suaire » : le linge qui aurait recouvert le visage de Jésus ou enveloppé son corps lors de la mise au tombeau. C'est ce linge que l'apôtre Pierre, en entrant dans le sépulcre, au matin de la « Résurrection », vit « roulé à part dans un coin » et posé à part des bandelettes, elles mêmes laissées à terre (Jean, XX, 7). D'après la tradition des moines de Cadouin et d'après la Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, rédigée au milieu du XIIIe siècle, la relique était entrée en possession d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy qui l'aurait obtenue lors du siège d'Antioche, lors de la première croisade (1095-1099). Sa première mention paraît en 1214. L'étoffe, qui avait la réputation de guérir, fut au Moyen-Age l'objet d'une grande vénération. Protégée par un reliquaire, parfois cachée et déplacée pour être soustraite aux convoitises, elle attira vers l'abbaye les milliers de pèlerins en route vers Saint Jacques de Compostelle.

La chanson d'Antioche du chevalier Béchade, écrite peu après la première croisade, nous raconte en détails ce « pèlerinage armé », nous décrivant en détail la plus grande bataille de toute la première croisade, et donnant un grand rôle à l'évêque du Puy, peut-elle nous donner quelques indices sur la « pré » histoire du Saint-Suaire de l'Abbaye de Cadouin ?

I la chanson d'Antioche du chevalier Béchade, qu'est ce que c'est ?

II les différentes pistes possibles de l'arrivée d'un tissu produit dans les ateliers des Califes Fatimides d'Egypte chez les chrétiens de la première croisade.

Seules de toutes les chroniques contemporaines de la première croisade, la chanson d'Antioche du chevalier Béchade nous donne des renseignements extrêmement précis sur les différents événements et rebondissement liés au siège d'Antioche, et sur les agissements de l'évêque du Puy, présenté dans la chanson comme le seul véritable chef de la croisade. J'ai listé les différentes possibilités où les croisés auraient pu s'emparer de ce tissu.

1, en février 1098, alors que les croisés on commencé le siège de la puissante cité d'Antioche au mains des turcs, Béchade nous raconte l'arrivée d'une ambassade d'émissaires Egyptiens venus négocier une alliance avec les chrétiens contre les turcs. Ces ambassadeurs Egyptiens arrivés « très bien habillés de riches vêtements de soie de Turquie et de Grèce et ils chevauchaient de belles montures avec de très riches selles et de belles brides », et, « toute la journée, il se promenaient dans le camp (des croisés) pour observer la vie des grands seigneurs (et donc l'évêque du Puy), qui les invitaient et les accueillait avec beaucoup d'honneurs ».

2, si l'on en croit les légendes liées à la présence du Saint-Suaire à Cadouin, le Suaire aurait été trouvé dans Antioche en même temps que la « Sainte Lance ». La Sainte Lance est trouvée dans une église d'Antioche par des hommes du Comte de Toulouse après la prise de la cité par les croisés et alors qu'ils sont, à leur tour, assiégés par une gigantesque armée de renforts Turque menée par Karbuka de Mossoul. La Sainte Lance est amenée et présentée par le comte de Toulouse Raimon IV à l'évêque du Puy le 14 juin 1098.

3, 28 juin 1098, la sortie d'Antioche et la charge désespérée des derniers croisés sur la gigantesque armée de Karbuka se transforme en incroyable victoire pour les croisés qui tombe sur le camp du chef musulman. Les croisés on du faire un très grand butin à ce moment là.

4, 1^{er} août 1098, le légat du Pape Aymar de Monteil l'évêque du Puy meurt emporté probablement par la peste. C'est le Comte de Toulouse qui aura désormais la garde la Sainte-Lance. Les chroniques des moines « français », très sceptiques sur la « Sainte-Lance » accuseront le Comte de Toulouse de l'avoir perdue dans une expédition en Turquie vers 1101 alors que les chroniques Byzantines affirment que le Comte Raimon l'avait offert en signe d'amitié au « Basileus » l'Empereur Alexis Comnène à Constantinople vers 1100. Peut-être en a-t-il fait de même avec le « Saint-Suaire » ?

5, enfin, le 12 août 1099, un mois après la prise de Jérusalem, les croisés remportent une grande victoire à Ascalon en écrasant l'armée de renfort Egyptienne venue pour essayer de reprendre Jérusalem aux croisés, celui qui se distingue particulièrement dans cette bataille et qui pille le camp des Egyptiens et le duc Robert de Normandie, (fils du fameux Guillaume le Conquérant), à la tête des troupes normandes. Toutes les chroniques de la croisade parlent d' « un très grand butin ».

Depuis que nous savons que le « Saint-Suaire » est un tissu Egyptien dont les inscriptions Arabe mentionnent le Calife Al-Mustalii et son vizir Al-Afdal, nous pouvons réduire les possibilités, en effet, il n'y a que deux moments précis, dans toute la première croisade, où les croisés se sont retrouvés en présence d'Egyptiens, (tout le reste du temps ils se sont battus contre les Turques, les Kurdes où les Arabes).

Ces deux moments sont, l'ambassade Egyptienne envoyée par le Calife Al-Mustalii en février 1098 aux croisés pour négocier leur alliance contre les turques et qui amena l'échange de présents (et pourquoi pas de riches tissus), où alors à la bataille d'Ascalon, le 12 août 1099 car l'armée Egyptienne était menée par le Vizir Al-Afdal lui-même.

La première proposition, celle de l'ambassade Egyptienne de février 1098, parait la plus probable, car à ce moment là, l'évêque du Puy est toujours vivant, il est incontestablement le chef de tous les croisés et que s'il y a eu négociation et échange de cadeaux, c'est avec lui que les Egyptiens on du discuter.

On peut donc supposer que de cette manière, ce riche tissu à la gloire du Vizir Al-Mustalii et de son Vizir Al-Afdal a été offert à l'évêque du Puy. A la mort de l'Evêque, le 1^{er} août 1098, le tissu aurait pu passer dans les mains d'autres religieux de l'entourage de l'évêque où de seigneurs Occitans d'Aquitaine, de Toulouse où de Provence qui l'auraient ensuite rapporté au « pays ».

Pourtant, ce n'est qu'en 1214, que l'on entend parler pour la première fois de la présence de ce tissu devenu entre temps le « Saint Suaire » à l'Abbaye de Cadouin. Mais que c'est-il passer entre temps ? D'abord l'absence de preuve d'une présence antérieure à 1214 du tissu à l'abbaye de Cadouin n'est pas une preuve de son absence. Alors si vous le voulez bien, après avoir pris le grand risque de faire quelques maigres suppositions sur l'arrivée de ce tissu Egyptien chez les croisés, je vais faire quelques maigres suppositions supplémentaires sur l'arrivée « éventuelle » du tissu à l'abbaye de Cadouin avant 1214.

D'abord en supposant que le tissu soit arrivé relativement rapidement après la première croisade et peu après la fondation de l'abbaye de Cadouin, le personnage du chevalier et seigneur de Hautefort Gouffier de Lastours peut nous intéresser. Ce personnage, un des héros principaux de la chanson d'Antioche du chevalier Béchade est revenu vivant de la première croisade, (ce qui n'est pas un mince exploit...), où il s'est couvert de gloire. Les chroniques Limousines nous disent que Gouffier de Lastours grand collectionneur de reliques avait rapporté en Limousin de riches tentures de terre Sainte dont il orna son château de Pompadour, en plus d'un anneau de grand prix qu'il offrit au Vicomte de Limoges, il avait aussi ramené les reliques de Sainte Valérie qu'il fit déposer dans son église à côté du château de Lastours. Ce qui nous intéresse plus ici, c'est qu'il était toujours suffisamment riche en 1114, pour donner à Géraud de Salles et ses compagnons moines des terres à côté du château de Hautefort pour y fonder la prestigieuse abbaye du Dalon. Peut-être Géraud de Salles et ses moines compagnons avaient-ils reçus quelques cadeaux (et le tissu ?) de Gouffier quand ils partirent l'année suivante, en 1115 fonder l'abbaye de Cadouin ?

Je le reconnais la piste d'une arrivée « rapide » du tissu à Cadouin est très faible, mais ensuite, et peut-être, le tissu a-t-il tous simplement été offert par le comte de Toulouse (le comte Raimon était le grand ami de l'Evêque du Puy, il a presque

certainement récupéré les « affaires » de l'évêque) au Basileus Alexis Comnène grand collectionneur de reliques en même temps que la Saint-Lance ? On pourrait supposer qu'à partir de ce moment là, le magnifique tissu Egyptien aurait pu dormir dans le trésor de l'Empereur de Constantinople (connu pour être un grand collectionneur de relique lui aussi) jusqu'en 1204, date de la sinistre quatrième croisade qui fut détournée de son but, (la reprise de Jérusalem), pour piller les richesses d'autres chrétiens, les Byzantins... Le riche tissu aurait pu être pillé comme le reste du trésor de l'Empereur Byzantin à Constantinople, être racheté, échangé, etc, et finir dans l'abbaye de Cadouin après 1204 et avant 1214.

Entre temps, et une centaine d'années après que ce riche tissu Egyptien ait été offert par des ambassadeurs Egyptiens au chef de la première croisade, l'Evêque du Puy ; le tissu était devenu le « Saint-Suaire », mais ceci est une autre histoire.

Voici quelques pistes, propositions et suppositions aventureuses que je souhaitais échanger avec vous à propos de la « pré » histoire du « Saint-Suaire » de l'abbaye de Cadouin.

Jean-François Gareyte.

Source : « L'Aube des Troubadours », La Chanson d'Antioche du Chevalier Béchade, J-F Gareyte aux éditions de La Lauze.

La chanson d'Antioche du chevalier Béchade, qu'est-ce que c'est ?

Jean-François Gareyte

Pour essayer de reconstituer la Cando d'Antiocha de Béchade je me suis appuyé principalement sur :

- La Gran Conquista de Ultramar, ouvrage en castillan du XIII^e siècle, a été écrite à la demande du roi de Castille Alphonse X, et probablement terminée sous le règne de son fils Sanche IV vers 1290. Cette compilation castillane est basée principalement sur le livre d'Eracle (traduction en langue d'oïl de l'œuvre en latin sur l'histoire des Croisades de Guillaume Tyr), mais elle comporte nombre d'éléments supplémentaires que l'historien Pignonneau en 1883 a fort bien appréciés. Voici ce qu'il nous disait sur la Gran Conquista de Ultramar : « La Gran Conquista est une vaste compilation où s'entremêlent de la façon la plus étrange le roman, l'épopée et l'histoire, la traduction en langue d'oïl de Guillaume de Tyr, les chansons en langue d'oïl d'Antioche et de Jérusalem, la légende du chevalier au Cygne, le poème des Chétifs, les romans de Berthe, de Mainet, de Flore et Blanchefleur, et peut-être le poème en langue d'oc de Béchada ». Comme tous les historiens ont démontré depuis de nombreuses années que l'auteur de la Gran Conquista avait traduit en castillan de manière très précise la chronique historique de Guillaume de Tyr, les chansons de geste et les romans de langue d'oïl, il est certain qu'il en fait de même pour les passages qu'il a recopiés de la Chanson d'Antioche occitane du chevalier Béchade. Ce fait a été montré de manière incontestable par l'historien Gaston Paris dans la revue Romania en 1888, qui a démontré que plusieurs passages du fragment occitan de Madrid avaient été traduits en castillan très précisément par l'auteur de la Gran Conquista. Partant de là, j'ai pensé qu'il serait relativement facile, en comparant toutes ces chansons, de retrouver de nombreux passages de la chanson occitane du chevalier Béchade, et d'en reconstituer une grande partie. Gaston Paris avait même déjà mentionné quelques passages, qui selon lui, ne pouvaient provenir que de l'œuvre de Béchade.

- Quelques extraits en latin des chroniques de Geoffroy, prieur de Vigeois, sur la « vie » de Geoffroy de Chaland, de Robert le Moine (de Reims), qui ont tous la particularité de traiter de manière « poétique » les personnages favoris de Béchade.

- Grâce à ses recherches, j'ai pu retrouver et identifier de manière certaine 86 fragments (et certains forts longs) de l'œuvre de Béchade, ce qui permet d'en reconstituer les deux tiers où même les trois quarts. Puis j'ai ensuite traduit tous ces fragments (écrits en castillan, en occitan, en latin) en français, ce qui n'avait jamais été fait.

Inédite à ce jour, la chanson d'Antioche du Chevalier Béchade reconstituée, nous raconte dans un style vif et rythmé, avec une précision historique et géographique inégalée, les aventures de Godefroi de Bouillon, Bohémond de Tarente, Robert de Flandre et Raimon de Toulouse comme de leurs valeureux et fiers ennemis Soliman de Nicée, Arquiles d'Antioche et Kerbogha de Mossoul.

- La description magnifique du grand Sultan Ali-Adan (fragment numéro 33 de ma numérotation) reste un des morceaux de bravoure de la chanson de Béchade qui n'hésite pas à attribuer des notions de courtoisie à ce jeune Sultan Perse ! (Sultan qui sera finalement abattu par les chevaliers Foucher de Chartres, Sicart de Mont-Béliard et les chevaliers Gascons Arnaut de Blanquefort et Pierre de Castillon les meilleurs compagnons de Gouffier de Lastours (seigneur de Hautefort en Périgord, un des héros principaux de la chanson, suzerain de Béchade).

- La chanson d'Antioche du chevalier Béchade, écrite à l'ombre des châteaux de Hautefort, Lastours et Pompadour apparaît comme le chaînon manquant de la littérature médiévale, alliant le style épique des chansons de geste de langue d'oïl au style lyrique des chansons de troubadours de langue d'Oc.

- L'influence de la chanson d'Antioche sur la littérature et la poésie médiévale est incontestable.

Que nous dit Guilhem de Tudèle en préambule de sa célébrissime chanson de la Croisade contre les Albigeois ?

« - Messeigneurs, cette chanson est faite pareille
Que celle d'Antioche, et rimée de même sorte
Et elle a même musique pour qui voudra la chanter »

L'auteur anonyme qui a continué la chanson ne compare-t-il pas à son tour à la liasse 198 Simon de Montfort à Gouffier de Lastours, le héros de la chanson d'Antioche de Béchade ? Et le verdict est on ne peut plus clair...

L'histoire de Yvain le chevalier au Lion de Chrétien de Troyes n'apparaît-elle pas comme une simple décalcomanie de l'histoire de Gouffier de Lastours et de son lion à la fin de la chanson de Béchade écrite au plus tard vers 1120 ?

Jean-François Gareyte

Les visites à Cadouin de la Princesse de Chimay

Pierre de Riedmatten

Chimay est une petite ville francophone du Hainaut (tout près de la frontière française), qui a été rattachée à la Belgique en 1830 ; elle abrite encore le tombeau de Froissart et le château des princes de Chimay.

Gilonne de Chimay (décédée en 1962), était la femme du prince Joseph III de Caraman-Chimay. Vers 1931, elle s'installe près de Cadouin, sans doute pour y passer quelques mois d'été. En juin 1932, elle va voir le curé de Cadouin qui lui fait les honneurs de la relique ; elle revient à l'automne 1936, pour constater le désarroi du prêtre.

*Son récit, intitulé « **La mort d'une relique** », a été publié deux fois en Belgique, en 1937 et en 1966.*

Voici ce récit, dont un large extrait a été présenté au Colloque de Cadouin, le 22 août 2009, par Pierre de Riedmatten, président de l'association « Montre Nous ton Visage »¹ ; cette association a pour but de faire connaître et contempler le Linceul de Turin.

C'était à l'époque où je pensais à m'installer en Dordogne. Je tournais en rond dans le pays, comme un chien qui cherche à se coucher. Tayac, Bayac, Mauzac, noms aux finales cabrées, m'avaient vue flâner.

C'était en juin ; j'étais assise sous le lierre géant qui cache le mur de l'abbaye de Cadouin avec l'ombre des moines. Quels fantômes flottaient dans l'air de ce village paisible où le cabaretier rituel, son gros ventre recouvert d'un tablier bleu qui semblait une voile gonflée au vent, vendait des objets de piété et des verres de gros rouge ? Pourquoi le guide Michelin, ouvert sur mes genoux, unissant dans ses pages le cloître gothique et les pâtés savoureux de l'endroit, ne disait-il rien de l'église à la façade romane caramélisée par le temps ? Pourquoi cette sombre église avait-elle un aspect mystérieux, comme terrifié ? Avait-elle conservé la trace des terreurs de l'an mille, tout comme les temples khmers, tourmentés des angoisses de la nature tropicale, n'ont d'auguste que la façade de leur Bouddha ?

L'église n'était pas désaffectée, et pourtant elle avait cet aspect maléfique des édifices catholiques abandonnés, dans lesquels les péchés avoués au confessionnal dansent une ronde satanique, n'étant plus pourchassés par les prières et l'encens.

Je devinais en Cadouin un secret qui ne m'était qu'à demi révélé, et je quittais le village ; il conservait pour moi l'attrait de l'inconnu qui, je le pressentais, me serait dévoilé un jour.

----0----

Un an s'était écoulé. J'étais installée dans le pays.

« Comment, m'avait-on dit, vous avez été à Cadouin et vous n'avez pas vu le Saint Suaire de Jésus-Christ ? »

Voilà le mystère que j'avais senti planer ; voilà la raison de mon trouble secret.

Alors j'y retournai avec mes enfants et leur nurse irlandaise. Ce fut un vrai pèlerinage. Nous étions impressionnés, et la nurse en extase balbutiait le long du chemin : « The Holy Veil ! »

- « Monsieur le curé, Monsieur le curé², nous sommes de pieux pèlerins, nous venons de très loin (a beau mentir qui vient de près), faites-nous la grâce de nous montrer votre précieuse relique ! »

- « *Bien, mes enfants. D'abord, êtes-vous chrétiens ? Catholiques ?* »

- « Oui, monsieur le curé ».

¹ Le récit publié par Pierre de Riedmatten pour les lecteurs de cette association s'appuie sur les travaux de J.M. Maubourguet, mais aussi sur ceux de B. et G. Delluc (association des « Amis de Cadouin »). Ces derniers (ainsi que leurs recherches sur le voile de Ste Anne à Apt) étant supposés déjà connus des personnes présentes au colloque ne sont, en général, pas cités ici, mais figurent dans le bulletin n° 40 de l'association « Montre Nous Ton Visage » - 215, rue de Vaugirard - 75015 Paris.

² Il s'agit du Père Boucher (lazariste), qui fut curé de Cadouin de 1885 à 1942.

– « Alors, venez. Vous allez avoir la grande faveur de voir le Saint Voile. Vénérez-le, contemplez-le, mais naturellement n’y touchez pas ».

Et nous voici tous quatre à genoux. Avec des gestes tendres, le chanoine a posé le voile sur l’autel, au fond de la sombre église. C’est une longue et fine étoffe de lin, roussie par le temps. Aux deux bouts, tissés dans l’étoffe, des cercles bleus et verts au milieu carmin rehaussé d’un dessin peu visible dans la pénombre. Deux bandes noires encadrent le motif central, elles sont parsemées de traits inégaux. « Des caractères hébreux, me chuchote le prêtre. Voyez, me dit-il, en me montrant des taches brunes, des traces de sang³ ».

Je suis émue. Les enfants se signent. A côté de moi, j’entends la nurse qui murmure : « The Holy Blood !...The Holy Blood ! » Puis, le voile fut rentré dans son reliquaire, devant lequel une flamme brûle nuit et jour⁴.

– « Par quel hasard, Monsieur le curé, cette relique est-elle ici ? »

– « Son histoire est longue et troublée⁵. A l’époque de la première croisade, Adhémar de Monteil⁶ découvrit cette étoffe dans les murs de l’église d’Antioche, qui avait été profanée par les Sarrazins. Heureux de sa trouvaille, en cachette, avec la joie d’un avare, il la confia à son chapelain. Puis, comme tant de ses compagnons, Adhémar mourut et son chapelain reprit, clopin-clopant, le chemin du retour. Il ne devait pas revoir son pays, et le Saint Suaire tomba entre les mains d’un pauvre hère, religieux périgourdin, camarade du chapelain, qui l’emporta en France. Mais quelle autorité pouvait-il avoir pour faire reconnaître le voile divin ? Il allait le long du chemin, portant le suaire dans une cassette de plomb ; de vallée en montagne, évitant les villes, il arriva au Puy. Là, il tenta de se faire reconnaître par le chapitre de la cathédrale.

Les chanoines, hauts et puissants seigneurs, se gaussèrent du va-nu-pieds qui prétendait posséder semblable trésor, et notre pèlerin reprit sa route. Arrivé dans son pays natal, près de Cadouin, il se tapit au fond d’un bois et se mit en devoir de construire une chapelle pour le Saint Suaire. Il vivait des offrandes villageoises, tout occupé de ses prières et de sa relique. Mais la chapelle fut détruite par un incendie, et la voisine abbaye de Cadouin fut heureuse de s’annexer le voile et son chapelain. Le Saint Suaire était à Cadouin. Alors, Saint Bernard, Eléonore d’Aquitaine, Saint Louis⁷ vinrent le vénérer⁸. Il leur était présenté dans une belle châsse d’or, couché sur de la soie.

Mais voici que les Anglais sont entrés en France ; il y a deux papes, celui d’Avignon et celui de Rome. Comme de juste, les Anglais sont pour l’Italien, et Cadouin pour le Français. Je vous assure que le Père tremble pour son Saint Suaire. Il a peur que la garnison de Monpazier vienne lui voler la relique. Le voilà sur la route, il fuit avec quelques moines et le suaire ; le

³ En 1643, selon l’évêque de Sarlat, Mgr. de Lingendes, le linge apparaissait « teint en plusieurs endroits de sang meurtri, sueur et onguents mêlés » (cf. texte du Père Carles, en 1875, cité notamment dans « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Mais l’examen au microscope de 1981 a montré qu’il s’agissait de taches de bougies (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

⁴ Le suaire de Cadouin est mentionné pour la première fois dans un acte de 1214, dans lequel [Simon IV de Montfort](#) donne une rente de 25 livres pour entretenir une lampe qui devra brûler jour et nuit devant la relique (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

⁵ Parmi les différents récits, celui-ci semble provenir d’une chronique de la 1^{ère} croisade, par Radulfus, qui situe cette arrivée « environ l’an 1117 », chronique reprise au XIII^e s. par Albéric, moine de l’abbaye des Trois Fontaines (diocèse de Liège) ; cette date de 1117 était affichée sur une pancarte à l’entrée de l’église (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

⁶ Il était évêque du Puy en Velay, et fut légat du pape Urbain II pour la 1^{re} croisade qui partit (du Puy) en août 1096 ; on peut voir aujourd’hui, dans le cloître de la cathédrale, un chapiteau rappelant la première croisade, symbolisée par un croissant dans la main du vainqueur.

⁷ Cette hypothèse, longtemps admise et donnant du crédit à la relique, s’est avérée résulter d’une erreur de traduction : St Louis n’est jamais allé à Cadouin en 1270 en partant vers Tunis ; mais, en 1269, il est passé par Caen, dit « Cadonum » et non pas « Caduinum » ou « Cadunium » (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

⁸ La vénération, pendant huit siècles, du suaire de Cadouin, supposé avoir entouré la tête du Christ à la descente de croix, le « sudarium capitis » (cf. Jn, 20,7), a été considérable : plusieurs papes (Clément VI, Urbain V, Grégoire XI...) ont donné d’importantes indulgences à ceux qui le visiteraient ; Grégoire XI écrivit : « Le Suaire de Notre Seigneur est vénéré à Cadouin, et la dévotion attire une grande foule » ; en 1399, le roi Charles VI se le fit apporter à Paris depuis Toulouse, pour tenter, sans succès, de guérir sa « frénésie », et il le garda au Louvre pendant un mois ; le roi Louis XI, « estant à Poitiers, eut le désir de voir le Suaire », il se le fit apporter, et lui garda une très grande dévotion jusqu’à la fin de sa vie ; en 1483, la ville de Condom offrit au suaire de Cadouin un calice en or, pour le prier de chasser la peste ; en 1491, la duchesse d’Angoulême vint à Cadouin ; enfin, un office particulier a été créé pour la fête du « Saint Suaire », le 8 septembre (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Après la Révolution, les ostensions reprirent, et la confrérie du « Saint Suaire » fut réactivée en 1878.

voilà à Toulouse. Hélas, dans quel guet-apens tombe-t-il ! On lui fait fête, on l'accueille... pour mieux le garder, lui et le voile.

Mais il ne sera pas dit que le Toulousain l'emportera sur le madré Gascon. Pour l'instant, il lui faut attendre : l'Anglais pille et rançonne. Enfin, voici la Pucelle ; les Anglais sont boutés hors du pays. Le Saint Suaire va pouvoir rentrer à Cadouin. Non, pas encore. Pensez-vous que les chanoines de Saint-Sernin⁹ vont laisser partir une si belle relique ? Et les Capitouls ? Et les Toulousains ? Quoi, le Saint Suaire dans une si petite abbaye perdue au fond des bois ? Eh ! que non !

Mais avez-vous regardé le vieux père abbé de Cadouin avec ses petits yeux noirs qui vous percent comme des vrilles ? Vite, il va au Roi. Mais les Toulousains vont au Pape ! – « A moi », dit l'Abbé. « A lui », dit le Pape. – « A toi ». – « A moi ». Le Roi ne sait plus, on se querelle, et, dans la bagarre, le suaire est emporté jusqu'à Caraman¹⁰. Le Capitoul et sa garde courent après ; on le reprend, on l'enferme, on le scelle, on le garde, et le père abbé de Cadouin meurt. Cette fois, le voile est pour de bon à Toulouse.

Vous le croyez ? Et vous croyez que le jeune Abbé qui vient d'être nommé à Cadouin¹¹ va se contenter de la coquille sans l'amande ? Il n'a pas encore prêté serment, il part sur la route avec quatre costauds de son couvent, droits et forts comme des arbres, et les voilà à Toulouse. Il est tard, l'église est sombre, le vieux chanoine qui veille devant le reliquaire s'est assoupi... Cinq mendiants semblent sommeiller au fond de l'église.

Voici la nuit qui tombe. Le bedeau passe dans un bruit de clefs ; il cueille le chanoine, et tous deux rentrent au couvent continuer leur somme.

Le lendemain, il n'y avait plus de suaire à Toulouse¹².

Où est-il ? Il a passé par ici ? Il a passé par là ? Non, il est à Cadouin. Vite, au pape. Vite, au Roi. Les procureurs s'agitent, les chanoines se fâchent. Les Cadouinais sont narquois, leur Saint Suaire est là, chez eux, bien gardé. Ils ont fait un coffre bardé d'acier, l'ont encerclé de chaînes, ont scellé le tout au plus haut de la voûte entre le ciel et la terre. Venez le prendre maintenant !

Pendant ce temps, le pape était mort, et le nouveau disait : « Encore ces Toulousains ! » et le roi de France, levant les bras au ciel, avec un beau juron de son pays : « Eh ! Qu'ils gardent leur Saint Suaire, puisqu'ils y tiennent tant ».

Cadouin avait vaincu, mais les temps avaient marché ; on ne trottait plus cent ou six-vingt lieues pour vénérer le linceul du Christ. C'était l'époque des guerres de religion ; on doutait de tout, même d'une pareille relique. Tout de même, par crainte des hérétiques, on la cacha quelques temps à Montferrand, puis ce fut la Révolution, à laquelle elle échappa encore.

Aujourd'hui, le voile dort douillettement ici, sur son beau velours. Tous les ans, au temps de la vendange, Monseigneur vient ; il y a grande procession, nous sortons la châsse et le Saint Suaire dans toute la ville, et, le soir, nous le rentrons pour un an...

Et voilà, madame, l'histoire du Saint Suaire de Cadouin... ».

----0----

Quatre ans s'étaient écoulés. Un beau jour d'automne, je voulais revoir Cadouin, son lierre et sa relique.

– « Monsieur le curé, Monsieur le curé, je reviens pour contempler votre Saint Suaire ».

Le pauvre vieux prêtre s'était cassé, la mèche blanche de son front pendait, toute triste ; la vie se retirait du vieillard.

– « Eh bé ! Venez », me dit-il, sur un ton laconique.

A ma surprise, il me menait dans le bâtiment conventuel.

⁹ Le suaire fut sans doute conservé (dès 1392), dans l'église N.D. du Taur, dite « St-Sernin du Taur » jusqu'au XVI^e s. (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936) ; l'importante basilique St-Sernin, voisine, est la plus ancienne église de Toulouse.

¹⁰ Caraman est à 30 km au sud-est de Toulouse. Plus tard, Pierre-Paul de Riquet (mort en 1680), propriétaire des terres de Caraman, fit creuser le Canal du Midi, et Louis XIV donna à son fils le titre de comte de Caraman. Par un détour de l'Histoire, une alliance avec une princesse de Chimay fut à l'origine de la branche de Caraman-Chimay, à la fin du XVIII^e s, branche qui existe toujours.

¹¹ Il s'agit sans doute de Pierre de Gaing, qui aurait fait ramener, plus tard, le suaire à Cadouin (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

¹² Cet « enlèvement » aurait eu lieu en 1453 (selon le « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - B. et G. Delluc - 1983 - t. 60), ou en 1455 (selon « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

J'étais dans la chambre du Prieur, d'un dix-huitième siècle rustique. Me tournant le dos, le curé fourrageait dans une vieille commode aux tiroirs récalcitrants. Que fait-il ? pensais-je. Ce n'est point ce qu'il cherche que je veux voir ; mais bien le Suaire du Christ, derrière le maître-autel.

Tout à coup, il se redresse, et, d'un geste tout à la fois furieux et chagrin, jette sur la table devant moi une étoffe pliée dans un velours. « *Tenez, le v'là, votre Saint Suaire* », fait-il.

Quoi ? a-t-il perdu l'esprit ?... Devant ma stupéfaction évidente, le pauvre vieux s'effondre dans un fauteuil. De son mouchoir à carreaux, il s'éponge le front. Je le sens désespéré. Enfin, il parle :

- « *Je vois, ma pauvre dame, que vous ne savez rien de ce qui s'est passé ici. Il y a deux ans, un savantasse de je ne sais quelle université du diable est venu ici¹³. Il m'a demandé à le voir ce voile. Eh bé ! je le lui montre, et voila qu'il me demande à le voir au grand jour. Alors, il tire une loupe de sa poche et se met à lire et à marmotter des paroles de sorcière. Ah malheur ! Il se tourne vers moi et me dit : « Ce linge n'est point le suaire du Christ ; c'est le voile d'une sultane ; voici toute son histoire en caractères coufiques¹⁴, ou, si vous aimez mieux, en caractères arabes ». Je réplique : « et l'histoire d'Adhémar de Monteil ? Et la trouvaille dans l'église d'Antioche ? » - Il lève les épaules : « Que voulez-vous, Monsieur le curé, les arabes se sont moqués du barbare qu'était Adhémar de Monteil ; ils lui ont montré un voile dont il ne pouvait déchiffrer les caractères, et ils ont trouvé plaisant de lui faire croire que ce voile de sultane était un drap mortuaire de son Dieu ».*

Alors, Madame, vous voyez ma situation, ma détresse devant ces révélations. Je dus prévenir mon évêque. On fit de nouvelles expériences sur le voile. Le savantasse fit la traduction de l'arabe qu'il avait lu¹⁵. Il a fallu se résigner : la vérité, l'affligeante méprise éclatait... Finies les belles processions aux ornements d'or ! Finie la joyeuse foule dans Cadouin ! Fini l'orgueil de posséder une relique insigne ! Pour la punition de mes péchés, je dus retirer le voile de son reliquaire. Puis, la flamme qui brûlait devant la châsse depuis tant de siècles fut éteinte. Le saint Suaire de Cadouin n'est plus, le saint Suaire de Cadouin est mort, Madame,.... ».

Mon impression d'être en face de la mort était telle, en effet, que je me retirai presque sur la pointe des pieds. Rien n'était plus triste que ce vieux prêtre effondré devant ses illusions perdues.

-----0-----

II- Eléments complémentaires sur les origines possibles du suaire de Cadouin.

L'acquisition ou la conquête du tissu à l'occasion de la 1^{ère} croisade paraît probable.

Comme l'ont déjà montré B. et G. Delluc, l'un des récits de la 1^{ère} croisade (1096 à 1099) indique en effet que Godefroy de Bouillon et Adhémar de Monteil eurent maille à partir avec les troupes du vizir Al-Afdad (ou al-Afdahl) qui gouverna la

¹³ Il s'agit certainement du père jésuite Francez qui examina le tissu au début de 1934 (cf. « Un pseudo linceul du Christ » - Paris - 1935). La publication de ses recherches créa la stupeur générale (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990). En 1869, l'abbé Audierne avait déjà, cependant, contesté la possibilité qu'un linge de 2,81 m de long ait pu entourer le Visage du Christ à la descente de croix, et que ce linge ait pu être « *conservé pendant 1100 ans tant par les infidèles que par les chrétiens, pour arriver à point nommé à Cadouin au moment de la fondation de l'abbaye* » (cf. texte inédit présenté par D. Andrierie au 39^e congrès d'Etudes Régionales de « Sarlat et le Périgord », en 1986). Et, en 1926, on s'était aperçu qu'il n'y avait aucune preuve historique de l'origine du tissu, même pour la date de 1117 (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

¹⁴ L'écriture coufique était en usage au XI^e s, notamment en Egypte. Dès 1868, le vicomte de Gourgues avait remarqué des éléments de décor « *imitant parfois le contour en zigzag des lettres orientales* » (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1983 - t. 60). Et au début du XX^e s, M de Longpérier avait cru reconnaître un verset du Coran.

¹⁵ Au vu des étoiles à huit branches (caractéristiques de l'art copte) le père Francez attribua ce tissu à l'époque des Fatimides (X^e au XII^e s.). Il envoya des photos à M. Wiet, directeur du musée arabe du Caire et professeur à l'Ecole des Langues Orientales à Paris. Celui-ci lut le texte suivant : « *(Au nom de Dieu) clément et miséricordieux. Il n'y a de Dieu qu'Allah...Mahomet est l'envoyé d'Allah. Ali est l'ami d'Allah. Que la bénédiction de Dieu soit sur eux et sur les membres de leurs familles, les purs imans* ». Le texte indique encore que ce tissu fut tissé pour le calife al-Moust'Ali (qui fut calife d'Egypte de 1094 à 1101), al-Afdad étant son grand vizir (cf. notamment « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Selon M. Wiet (1935), l'art textile musulman égyptien de cette époque, « *étrange et émouvante floraison de l'art fatimide* » est « *une fanfare éclatante qui clame la grandeur des califes* ».

Basse Egypte de 1094 à 1121 ; et, selon une étude de Amin Maalouf, parue en 1983 et citée par eux dans le « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord », le tissu aurait pu être offert aux croisés pendant le siège d'Antioche (octobre 1097 à juin 1098). Antioche était alors aux mains des Turcs sunnites, opposés aux arabes égyptiens chiites depuis le schisme musulman initial : au début de 1098, écrit A. Maalouf, « *une délégation égyptienne chargée de présents a visité les camps des Francs pour leur souhaiter une victoire prompte et leur proposer une alliance* » ;

- Notons au passage que, selon l'historien Jacques Heers, la découverte présumée de la Sainte Lance au cours du siège d'Antioche¹⁶ pourrait avoir été inventée de toutes pièces (après une « vision ») par le prêtre Pierre Barthélémy qui faisait partie de la 1^o croisade : qualifié par certains chroniqueurs de « *plein de ruse et inventeur de mensonges* », il aurait enterré puis redécouvert une vieille arme rouillée qu'il possédait déjà ; mais cet événement redonna courage aux croisés.

- Mais, selon une autre hypothèse, s'appuyant également sur le livre de Jacques Heers, les croisés auraient pu récupérer ce tissu dans « *l'immense butin* » qu'ils prirent lors de la victoire de la plaine d'Ascalon, le 12 août 1099, justement contre le vizir Al-Afdahl ; en effet¹⁷, trois semaines après la prise de Jérusalem, qui était auparavant aux mains des Egyptiens fatimides, les musulmans venus d'Egypte furent « *enfondés [dans cette plaine d'Ascalon] dès les premiers assauts des cavaliers francs, (ils) s'enfuirent de toutes parts, en plein désordre, ... le vizir lui-même laissant aux croisés sa tente... remplie d'une immense quantité d'argent... Le butin fut considérable... des trésors de toute espèce, en or, argent, manteaux, habits, et pierres précieuses... un émerveillement... Norbert de Normandie racheta l'étendard du vizir pour vingt marcs d'argent, et en fit don à l'église du St-Sépulcre* ». Alors, le suaire de Cadouin pourrait-il être cet étendard ?

Pierre de Riedmatten

¹⁶ cf. « La première croisade » - ch. 3 - Jacques Heers - Ed. Tempus/Perrin - 2002).

¹⁷ cf. « La première croisade » - ch. 5 - Jacques Heers - Ed. Tempus/Perrin - 2002.

Les miracles de Cadouin

Brigitte et Gilles Delluc

La présence dans l'abbaye de Cadouin d'une relique insigne, le suaire de la tête du Christ, depuis au moins 1214, va de pair avec les manifestations habituelles de la vénération : ostensions, pèlerinages, dons, miracles...

Toutefois les faits extraordinaires, considérés comme des miracles, n'ont été recensés systématiquement que durant un assez court laps de temps, de 1386 à 1638. Il correspond surtout à trois périodes : l'exil du Saint Suaire à Toulouse (1392-1455), son séjour à Obazine¹⁸ (1455-1463) et son retour définitif à Cadouin (1463).

Mais avant de présenter ces faits tenus pour miraculeux, au nombre d'une centaine et correspondant au temps de la Guerre de Cent ans (1337-1453), il convient de faire une place à deux épisodes miraculeux de la légende dorée de la relique et à trois ou quatre demandes d'intercession d'origine royale non suivies d'effet.

La légende dorée du Saint Suaire

Découvert dans le sépulcre au matin de Pâques, le suaire de la tête du Christ aurait été dérobé par un juif converti qui le céda à son fils aîné. Celui-ci le vendit à son frère dont la fortune ne fit qu'augmenter alors que la sienne s'amenuisait. Le suaire demeura dans la famille jusqu'à la cinquième génération, puis, faute d'héritier, tomba aux mains des infidèles qui se mirent alors à recevoir des grâces du même ordre. Le calife Muawiya I^{er} ou Mu`âwiya ibn Abî Sufyân (661-680), ancien secrétaire de Mahomet et fondateur de la dynastie sunnite des califes Omeyyades, jeta, dit-on, le linceul au feu afin de trancher le problème de sa propriété. Le tissu s'éleva au-dessus du bûcher et retomba sur la tête des chrétiens qui le reçurent avec le plus profond respect¹⁹. Entonnant des hymnes de reconnaissance, ils le portèrent dans une église de Jérusalem.

Récupéré, dit-on, à Antioche, lors de la Première croisade (1096-1099)²⁰, il fut transporté en Périgord par un prêtre qui le déposa dans une église proche de Cadouin (Brunet près de Cussac ?). L'église brûla et le suaire, à nouveau miraculeusement épargné par le feu, fut récupéré par les moines de l'abbaye de Cadouin (fondée en 1115) et transporté en leur monastère, où le petit prêtre devint gardien de la relique jusqu'à sa mort. En fait, la présence du suaire n'est attestée à Cadouin que depuis 1214 par un acte de Simon de Montfort.

Les demandes d'intercession royales

Trois rois et une reine demandèrent au Saint Suaire d'intervenir dans le malheur de leur vie : Charles VI, Louis XI, Jean de Luxembourg, roi de Bohême et la reine Anne de Bretagne.

Charles VI (1368-1422), le roi fol, fait apporter à Paris, en août 1399, le suaire alors en exil à Toulouse²¹. Contre promesse de le rendre donnée par le connétable Louis de Sancerre. Archevêque et abbé en tête, accompagnés des délégués des capitouls et du chapitre cathédral, le cortège dépose l'insigne relique en la chapelle royale du Louvre. Chaque jour, durant une neuvaine, le roi vient de prosterner devant son écrin, espérant voir resurgir sa raison défaillante. Puis, durant un mois, le suaire est offert à la vénération des Parisiens en la chapelle des Bernardins aujourd'hui disparue. Les moines en levèrent une « bien grande finance d'argent » et plusieurs miracles se produisirent.

Le suaire avait guéri, disait-on, de nombreux aliénés (*multos alienatos*). Mais les clercs ne voulaient pas que le roi guérisse par des intercessions de cette relique spécialisée, réservée aux déments. Il devait guérir comme un malade ordinaire. En

¹⁸ On écrit Aubazine (Corrèze), depuis la fin du XIX^e siècle.

¹⁹ Un vitrail de l'abbatiale, dû à Lieuzère et fils, peintre verriers (Bordeaux, 1878), illustre la scène.

²⁰ Le tissu porte une inscription le datant du temps de l'émir Musta Ali et du vizir El Afdal qui régnèrent en Egypte respectivement de 1094 à 1101 et de 1091 à 1121.

²¹ B. Guinée, in *La folie de Charles VI, roi bien aimé*, le fait venir par erreur de Bourgogne (Perrin, 2004, p. 154). Cette année-là, le roi fut en crise de « frénésie » d'avril 1399 à mai 1400, avec seulement « trois jours de santé en août ».

fait, c'était beaucoup demander au suaire de Cadouin de guérir le malheureux époux de la déplorable Isabeau de Bavière. Il n'était point atteint, comme on l'a dit, d'une psychose maniaco-dépressive²², mais bien plutôt d'une schizophrénie, sans doute de type paranoïde, inaugurée par des anecdotes bien connues (le vieillard lépreux de la forêt du Mans en août 1492, avec le meurtre de quatre ou cinq hommes d'escorte, le sinistre bal des ardents l'année suivante...) et se poursuivant, durant trente années, par une cinquantaine de graves épisodes de délires et d'hallucinations, entrecoupés de rémissions²³. On avait d'abord accusé des poisons, des maléfices et des sortilèges, et fait appel aux sorciers. Mais la maladie était bien là et les médecins impuissants. Trente années durant, le roi est incapable de gouverner mais demeure toujours aimé de ses sujets et n'est pas déposé ni écarté du pouvoir.

Tout va alors de mal en pis avec son frère, le duc Louis d'Orléans, son oncle Philippe le Hardi et son neveu Jean sans Peur, la guerre entre Armagnacs et Bourguignons, la défaite d'Azincourt (1415), le détestable traité de Troyes (1420). A la mort de Charles VI, en 1422, le roi d'Angleterre Henri V est roi de France et le dauphin, futur Charles VII, se contente du royaume de Bourges. Le vrai miracle sera représenté par Jeanne d'Arc²⁴.

Aujourd'hui, le traitement de la schizophrénie est toujours difficile : neuroleptiques classiques, antipsychotiques « atypiques » (Zyprexa, Risperdal et Leponex). Son origine demeure mal connue et combine des facteurs héréditaires et biologiques (neurotransmetteurs) : l'altération d'un gène de susceptibilité désorganise la neurogenèse au niveau de l'hippocampe et suractive une protéine délétère, ce que confirme l'IRM fonctionnelle²⁵.

A son tour, le petit-fils de Charles VI, **Louis XI** (1423-1483), fera appel au suaire de Cadouin. Il est malade : il souffre de brûlures d'estomac, de « crises de foie », d'hémorroïdes empêchant la marche et d'eczéma purulent. Surtout la fin de sa vie est marquée par trois accidents vasculaires cérébraux, en mars et septembre 1481 et en août 1483, le dernier s'avérant fatal²⁶. Après son exil à Toulouse, Charles VII avait maintenu le suaire à Obazine. Devenu roi, Louis XI le fait apporter à Poitiers pour quelques jours. Rien ne dit qu'il y trouva un soulagement à ses maux. A la stupeur des Caduniens, il renvoie le tissu à Obazine et remet l'affaire au parlement de Toulouse. En fait, la cause reviendra dans les mains du parlement de Paris et, sur ordre du roi et par arrêt de ce parlement, le suaire fait enfin retour à Cadouin en 1463, moyennant le versement de 700 écus d'or à Pierre de Comborn, évêque d'Evreux et administrateur d'Obazine. Soit dix ans après la victoire de Castillon marquant la fin de la guerre de Cent ans. Louis XI fera aussi restituer le saint bandeau à Cadouin en 1482, en demandant que le suaire soit placé dans un coffre à trois clefs cerclé de fer et suspendu par des chaînes à la voûte de l'abbaye. Malgré sa promesse de 1482, Louis XI ne vint pas à Cadouin, mais permit la renaissance de l'abbaye : outre la seigneurie de Badefols, la possession de Beaumont et Castillonnès, il donne 4 000 livres tournois, double le nombre des moines, fait envoyer des novices à l'université de Paris, fonde foires et marchés. En échange, il demande chaque jour une procession dans le cloître et une messe chantée dans l'abbatiale²⁷.

On sait peu de choses de la venue à Cadouin de **Jean de Luxembourg** (1296-1346), dit Jean l'aveugle, devenu roi de Bohême par son mariage en 1310. Il avait perdu un œil et vint se faire traiter à Montpellier, faculté de médecine renommée : en 1340, il perdit le second. Roi-chevalier, il intervient un peu partout en Europe par sa diplomatie, ses actions guerrières et sa politique matrimoniale, et, notamment, en Aquitaine au début de la Guerre de Cent ans. Gouverneur en France, il serait venu pérégriner à Rocamadour et à Cadouin. Cela entre son expédition en Languedoc contre les Anglais (1338-1339) et son fâcheux séjour avec traitement chirurgical à Montpellier. Ces pèlerinages n'eurent guère de succès, puisqu'à la bataille de Crécy en 1346, il combattit malgré sa cécité, attaché sur son cheval et, dit-on, « le roi occit autant de

²² Aujourd'hui nommée troubles bipolaires, caractérisés par la fluctuation anormale de l'humeur, qui oscille entre des périodes d'excitation marquée (manie) et de mélancolie profonde (dépression). Cette maladie a bien des points communs avec la schizophrénie.

²³ B. Guenée, 2004, p. 294-296.

²⁴ Comme on sait, dès 1802, Pierre Caze, premier sous-préfet de Bergerac sous l'Empire et fils de marchand de vins de Bordeaux, imagina que Jeanne d'Arc était la fille cachée de la reine Isabeau de Bavière et de Louis d'Orléans, frère unique du roi et comte (entre autres) du Périgord. Il expliquait ainsi le bon accueil que lui fit le dauphin Charles VII. Las ! Louis fut assassiné en 1407, sur ordre de Jean sans Peur, et Jeanne naquit seulement en 1412... Il a été avancé aussi que Jeanne d'Arc était la fille de Charles VI et schizophrène comme lui...

²⁵ *Neuron*, 24 septembre 2009 et *Archives of General Psychiatry*, 7 septembre 2009.

²⁶ Les sténoses de l'artère carotide interne peuvent entraîner des AVC répétitifs, de plus en plus graves, comme ici. Elles sont assez souvent accessibles aujourd'hui à la chirurgie.

²⁷ Jean Favier ne cite pas tous ces bienfaits en faveur de Cadouin dans sa biographie du roi : *Louis XI*, Fayard, 2001.

ses propres hommes que d'Anglais ! » Cette cécité était peut-être due à un glaucome ou à un décollement de la rétine, en tout cas, le suaire de Cadouin ne put lui apporter un soulagement²⁸.

De même, **Anne de Bretagne**, épouse de Charles VIII puis de Louis XII, reine de France en décembre 1491, envoya le sire de Vaucourt en pèlerinage à Cadouin et à Hauteufaye en 1492. Elle fit donner à Cadouin un drap d'or orné de ses hermines que l'on retrouve sculptées sur la porte du Crucifix du cloître. Ce pèlerinage par procuration n'apportera pas le bonheur conjugal à la petite duchesse. De même Jeanne de Valois, la future sainte (morte en 1505 et canonisée en 1950), fille de Louis XI, était venue en pèlerinage : cela ne l'avait pas empêchée d'être répudiée par Louis XII pour pouvoir épouser Anne de Bretagne. Cette fin du XV^e siècle est l'époque de grands travaux à Cadouin (réfection du cloître, peintures murales de l'abbatiale).

Les miracles recensés

En 1644, dans *l'Histoire du Saint Suaire*, écrite par le prieur et les moines après la visite de Mgr de Lingendes, il est précisé : « Nous n'avons pas recouvré la quatrième partie des livres et registres où l'on décrivait anciennement les miracles opérés par la vertu du saint Suaire ; néanmoins, il en reste plus de deux mille, entre lesquels se trouve la résurrection de plus de soixante morts. » Une centaine a été répertoriée en 1644 et ces miracles « éclatants et infinis » concernent de 1386 à 1638 avant tout le séjour du tissu à Toulouse.

On peut les résumer sous forme de tableaux récapitulant l'année, l'identité du miraculé (homme, femme ou enfant), son origine, le lieu du miracle, le diagnostic, le résultat, le mode de remerciement (voir Tableaux 1 à 6).

Quelques chiffres

Envisagés d'une façon synthétique, ces bienfaits miraculeux du Saint Suaire peuvent être classés en neuf catégories²⁹ :

- 1 - Guérisons de maladies : peste (8 cas)³⁰, lèpre (2), malaria et fièvre prolongée (2), charbon (1), mal de saint Antoine ou intoxication par ergot de seigle (2) ; patient mourant d'un mal non précisé (13) ;
- 2 - Guérisons de maladies neurologiques : cécité (8), mutisme ou aphasie (4), paralysies diverses (9), épilepsie (3), polyalgies diverses (4) ;
- 3 - Guérisons de maladies féminines : stérilité (3), agalactorrhée (2), métrorragie grave (1) ;
- 4 - Autres guérisons : guérison après déglutition d'un serpent (1), guérison d'une anorexie chez une religieuse (1), guérison de la goutte chez un prêtre (1) ;
- 5 - Résurrections : résurrection d'enfants mort-nés (8) ; résurrection d'un enfant enterré (2) ; autres résurrections (4)³¹
- 6 - Sédation de phénomènes anormaux : possessions démoniaques (2) et folies (5) ;
- 7 - Sauvétages : noyade (3), tempête (3), attaque de voleurs (1), enfant enlevée par des fantômes (1) ;
- 8 - Libérations de prisonniers (4) ;

²⁸ Deux auteurs périgordins anciens le signalent. Jean Sigala (*Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 1950, p. 79) mentionne le passage de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, lieutenant de Jean le Bon, à Cadouin en 1339 et indique comme source Dessalles, *Histoire du Périgord*, II, 1885, p. 254. Chez Dessalles (*ibid.*, p. 195), il est écrit : « Cette même année 1338, Jean, roi de Bohême, lieutenant du roi en Languedoc, par des lettres confirmées par Philippe en 1339, lui [à Gérard de Castelnaud] assigna le commun de la paix de la baronnie » et en note : « Arch. nat. Reg. du tr. des ch., c.72, p. 62 ». Nous n'avons pu obtenir plus de précisions sur ce voyage auprès du spécialiste : Margue M., 1996 : *Un itinéraire européen. Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême (1296-1346)*. Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1996 (Publications du CLUDEM, 12). Bientôt Cadouin sera ravagée par les guerres. En 1357, l'abbaye était si pauvre que tous les moines, sauf deux chargés de garder le suaire, étaient partis mendier. En 1370, les bâtiments étaient à moitié en ruines (Maubourguet J., 1926 : *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, imprimerie Coueslant, Cahors).

²⁹ Le nombre de cas est indiqué entre parenthèses. Un miracle peut concerner plusieurs états morbides.

³⁰ En 1483, les habitants de Saint-Austremoine (Rouergue) offre de la cire pour que la peste cesse dans leur paroisse. La ville de Condom envoie dans le même but un calice d'or (Maubourguet J., 1934 : Le suaire de Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, LXIX, p. 348-363).

³¹ Un vitrail (Lieuzère, Bordeaux, 1878) montre la résurrection d'un malade. La Résurrection du Christ faisait l'objet de la peinture murale de l'abside (fin du XV^e siècle), totalement repeinte par le peintre Dellavalle à la fin du XIX^e siècle.

9 - Phénomènes naturels : incendies (2), orage sur verger (1) et sécheresse (1).

Les guérisons sont donc au nombre de 72 ; les résurrections de 16 ; les rescapés de 8 ; les libérations de 4 et les apaisements de phénomènes naturels de 4.

On remarque qu'en retour, souvent, le miraculé ou sa famille vient au sanctuaire, se voue au Saint Suaire et à Jésus Christ, apporte une offrande (argent, suaire, poids de cire...), adhère à la confrérie.

Les miracles se sont surtout produits juste après l'arrivée du suaire à Toulouse, juste après son dépôt à Obazine, et lors de son retour à Cadouin.

Quelques exemples

Certains miracles méritent d'être rapportés en détail à titre d'exemples, tels qu'ils ont été décrits en 1644.

L'an 1386, une maison d'un lieu appelé Siorac était embrasée de tous côtés, sans qu'on pût y remédier. La personne à qui elle appartenait fit vœu à Jésus-Christ et à son saint Suaire, et le feu s'éteignit entièrement. Ce miracle fut fait à la vue de tous les habitants de Siorac et publié dans Cadouin le jour de la Trinité, pendant qu'on faisait l'ostension du saint Suaire.

Une noble femme de Cahors, qui resta aveugle pendant quatre ans, sans qu'aucun pût la soulager, fit vœu, s'il plaisait à Jésus-Christ de la guérir par les mérites de sa Passion et la Vertu du saint Suaire, de venir l'adorer et d'apporter son offrande. Elle recouvra la vue aussitôt et vint ensuite à Cadouin pour accomplir son vœu et rendre témoignage de la faveur singulière dont elle avait été l'objet. C'était en 1387.

En 1394, le fils d'un seigneur nommé Guillaume de Bières, du diocèse de Toulouse, tomba dans une grave maladie qui le conduisit à la mort. Sa mère, tout en larmes, le voua à Jésus-Christ et à son Saint Suaire : le mort ressuscita miraculeusement en présence de tous les assistants. Son père vint ensuite accomplir le vœu et annonça partout le prodige, qui fut attesté par Jean de Fitte et Elie Blanc, prêtres.

Trois hommes du diocèse de Comminges, qui allaient à Rome par mer, se trouvèrent surpris par une tempête si furieuse qu'il n'y avait aucune apparence qu'ils pussent échapper au naufrage. Ils se vouèrent au saint Suaire de Jésus-Christ. La tempête s'apaisa et leur vaisseau arriva heureusement au port. Ce qu'ils attestèrent, en 1400, lorsqu'ils accomplirent leur vœu.

Un nommé Pierre Bidose, du diocèse de Toulouse, étant atteint de la lèpre par tout le corps et délaissé de tous ses voisins, sa mère le voua à Jésus-Christ et à son saint Suaire. Aussitôt après il commença à se bien porter et en peu de temps il fut entièrement guéri. Ce miracle fut attesté par lui en présence de Pierre Rolland et Dominique Dubois, en 1452.

En 1472, l'évêque de Périgueux (Mgr Godefroy de Pompadour) et le seigneur de Vallery furent envoyés en ambassade de la part du roi de France. Le dernier étant tombé en chemin dans une très grave maladie, d'où les médecins ne pouvaient le tirer, l'évêque en fut touché de compassion et, se souvenant des miracles infinis du saint Suaire, y voua le dit seigneur, promettant que s'il obtenait sa guérison, il donnerait une image en cire du poids du malade et ferait des offrandes à l'église de Cadouin. Le seigneur recouvra une parfaite santé, et ils vinrent tous les deux à Cadouin pour accomplir le vœu et rendre grâce à notre Sauveur d'un tel miracle.

L'an 1473, un jeune garçon de Toulouse, fils unique d'un noble citoyen de la ville, fut frappé de la peste et réduit à une telle extrémité que les voisins le regardaient comme mort. Ses parents, qui avaient vu autrefois dans leur ville, le saint Suaire de Jésus-Christ et savaient les grands et infinis miracles qui y avaient été opérés par sa vertu, lui vouèrent leur fils, suppliant notre Sauveur de le ressusciter et rétablir en santé, et promettant de l'amener à Cadouin, d'y laisser une image en cire de sa pesanteur, de faire des offrandes à l'église et d'aller à genoux depuis la première porte du monastère jusqu'à l'endroit où reposait le saint Suaire. Ce ne fut pas en vain qu'ils firent ce vœu, car leur fils ressuscita et en peu de jours il se trouva entièrement guéri. Il fut ensuite conduit à Cadouin par sa mère, en compagnie de plusieurs autres personnes de Toulouse, qui avaient reçu de grandes vertus du saint Suaire.

Une fille du diocèse d'Albi, qui resta muette pendant neuf ans, fut vouée au saint Suaire de Jésus-Christ et conduite à Cadouin par ses parents. Arrivée devant la sainte relique, elle leva les yeux au ciel et recouvra entièrement la parole, louant la miséricorde de notre Sauveur et demandant à être admise dans la Confrérie. Ce miracle arriva en 1477, en présence des religieux de Cadouin et des personnes qui y avaient conduit cette fille.

Un noble bourgeois de Bordeaux resta paralysé de tout son corps l'espace de dix-sept semaines. Il eut recours à Jésus-Christ, le suppliant, par les mérites de sa Passion, et la vertu du saint Suaire de le secourir et, promettant en ce cas de venir à Cadouin et d'y faire des offrandes, il recouvra entièrement la santé. Il ne manqua pas de venir à Cadouin accomplir son

vœu, et il fit le voyage accompagné de plusieurs autres personnes qui avaient aussi reçu des bienfaits par la vertu du même saint Suaire. Ceci se passait en 1474.

Les miracles modernes

Après le rétablissement du culte qui suivit la Révolution, le récit des miracles ne fut plus répertorié. Le pèlerinage fut confié, de 1862 à 1869, au chanoine honoraire Martin Dunap³². Ce Ribéracois, longtemps malade, n'en tint pas registre, observait en 1878, Marie-Anaïs Beauregard³³. Mais l'auteur du *Guide du Pèlerin* raconte plusieurs cas de guérisons inattendues antérieures à 1875. En voici trois, telles qu'elles ont été rapportées alors par elle.

Une dame, appartenant à une famille du nord de la France, était alors atteinte d'une maladie cruelle et infailliblement mortelle : un cancer au sein. Frappée du récit ému du pasteur, elle écrivit à M. l'abbé Dunap pour lui demander une messe à l'autel du Saint Suaire et un objet l'ayant touché. Peu après, M. le curé de Cadouin recevait une nouvelle lettre où la guérison de cette dame était annoncée avec des accents de foi et de joie que l'on devine. La lettre contenait, en outre, un billet de cent francs devant être employé à la décoration de l'église.

A peu près dans ce même temps, deux femmes, la belle-mère et la belle-fille, celle-ci portant un enfant de quinze mois, se présentèrent pour passer un bac voisin de Cadouin. La jeune femme, agitée par un pressentiment vraiment extraordinaire, dit à sa belle-mère : « Il me semble qu'il va nous arriver quelque malheur aujourd'hui ; aussi pour que Dieu m'en préserve, j'ai pris un vêtement qui a touché le saint Suaire ». La belle-mère rit des frayeurs de sa belle-fille ; elles entrent dans le bac ; au milieu de la traversée, les câbles se rompent, le bas chavire, les deux femmes ne sachant pas nager, disparaissent et vont au fond de la rivière. Il faut un certain temps pour avoir du secours. Enfin on retire de l'eau, d'abord la vieille femme, puis la jeune mère tenant son enfant entre ses bras crispés. On croyait ne trouver que trois cadavres ; aussi, la stupéfaction fut grande, lorsqu'on découvrit que la jeune femme et son enfant étaient encore vivants ; avec quelques soins, on les ranima facilement. Suivant l'ordre ordinaire des choses, ils devaient périr, surtout l'enfant qui était demeuré sous l'eau une demi-heure.

Une jeune fille, Marie M..., demeurant au Plaçalet, village de la commune de Paleyrat³⁴, était, depuis plus d'un an, dans un état tel qu'elle avait perdu l'usage de ses jambes et du bras gauche. Depuis neuf mois, elle ne pouvait sortir de sa maison ; depuis cinq mois, elle était clouée sur son lit et au mois de mai 1867, on n'attendait plus que son dernier soupir.

Mais, éclairée par Dieu, la jeune fille avait mis sa confiance dans la vertu du saint Suaire de Cadouin ; elle avait fait toucher un vase d'eau à la relique et, sur sa prière, on répandit cette eau sur ses membres impotents ; elle se sentit aussitôt rétablie. C'était le 9 mai 1867, vers quatre heures du soir. Elle déclare qu'elle voulait se lever et demande ses vêtements ; on les lui refuse d'abord, mais on ne tarde pas à se rendre à ses instances, et voilà que cette moribonde prend sur le champ ses habits et court embrasser son père et sa mère éplorés en leur répétant vivement : « Je suis guérie », et, dès le lendemain, si on ne l'eut empêchée, elle aurait fait le trajet de plusieurs kilomètres pour venir à Cadouin remercier Dieu de sa guérison.

Ce ne fut que le surlendemain, 11 mai, qu'elle vint accomplir son vœu, avec l'autorisation du médecin exigée par son père. Encore la força-t-on de faire le voyage en voiture. Mais le vendredi 24 mai, Marie M... revenait à Cadouin pour terminer une neuvaine d'actions de grâce. Les populations accourues de Paleyrat, de Cabans³⁵, de Cadouin et des environs lui firent une véritable ovation ; c'était à qui l'approcherait pour la féliciter ; des témoins oculaires ont raconté qu'ils avaient redouté de la voir étouffée, dans ces vives démonstrations de joie et de bienveillance.

Les témoignages d'un tel prodige ne manquaient pas : vingt, cinquante, cent personnes qui connaissaient Marie M... l'ont vue un peu avant et après son rétablissement. Le médecin de Cadouin, M. Laval-Dubousquet, après l'avoir vainement soignée pendant près d'un an, après l'avoir vue tomber dans un état de plus en plus alarmant, après l'avoir enfin à peu près

³² Il est fait chanoine honoraire le 9 septembre 1866 à l'occasion de la grande ostension du Saint Suaire qui va relancer le pèlerinage de Cadouin (Bouet R., 2009 : *Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord*, Deltaconcept, Piégut-Pluviers).

³³ *Guide du Pèlerin au Saint Suaire de Cadouin*, 1875, Cassard, Périgueux. Puis les desservants furent Eugène Campan, lazariste (1869-démissionnaire en 1884), secondé par un vicaire souvent changé (neuf au total...), qui restaura le pèlerinage et effectua de gros travaux, et Maurice Boucher, basilien (1885-1942), chanoine honoraire en 1898, aidé après 1928 par l'abbé Peytavit. L'abbé Boucher, très actif artisan des pèlerinages, eut à assumer les inventaires et l'expertise du Suaire (Bouet R., 2009).

³⁴ Aujourd'hui Paleyrac.

³⁵ Aujourd'hui Le Buisson.

abandonnée, constata lui-même avec surprise le 11 mai 1867 sa pleine guérison dont l'instantanéité avait déjà causé partout tant d'étonnement. Enfin, la jeune fille apporte elle-même son témoignage ; elle est et reste parfaitement guérie, comme elle le montre par toutes les courses qu'elle fait à pied, lorsqu'elle va à Cadouin ou à Capelou.

Cette guérison, la première depuis la relance du pèlerinage, un an auparavant, par Mgr Nicolas Dabert³⁶, fit une grande publicité à Cadouin et à sa relique et un article lui fut consacré le 25 juillet 1868 dans la *Semaine religieuse*.

Sans doute de nombreuses personnes éprouvèrent-elles de la gratitude envers le Saint Suaire avant sa mise à l'écart de 1934. De nombreuses plaques de marbre blanc, jadis dans la chapelle du Saint Suaire et aujourd'hui rassemblées dans le collatéral nord, en témoignent. En 1869, sœur Cécile écrivait à Mgr Dabert pour l'informer de sa guérison miraculeuse due à son pèlerinage à Cadouin. En 1910, une enfant de Cadouin, âgée de trois ans, mourante, guérissait miraculeusement après que sa mère avait prié la sainte relique³⁷. La presse religieuse rapporta en 1920 le cas du chanoine landais Lahitton, directeur du grand séminaire de Poyanne (près de Dax), quasi aveugle, qui recouvra si bien la vue qu'il en oublia sur l'autel ses verres fumés³⁸.

Une Cadunienne miraculée à Lourdes en 1927

Une guérison étonnante à Lourdes concerne une personne en provenance de Cadouin. Le récit a été rédigé en 1993 par un témoin direct, le Dr Durieux, ancien médecin à Laval (Mayenne)³⁹. Ce Périgordin est un médecin généraliste : sa profession donne toute sa valeur à ce document, d'une précision toute clinique.

La deuxième guérison étonnante à laquelle il assista se produisit en août 1927 : il terminait alors ses études médicales et avait certainement observé à l'hôpital de nombreux patients frappés de la même fatale maladie - fréquente - que la jeune fille dont il rédigera la précise observation médicale : la péritonite tuberculeuse.

Ce praticien avait déjà été témoin d'une guérison miraculeuse en 1922, alors qu'au tout début de ses études médicales à Paris, il était brancardier à l'Hospitalité de la cité mariale : l'incroyable guérison, subite et définitive, d'une tuberculose vertébrale (mal de Pott) avec complications terminales alors classiques⁴⁰.

Le récit de la guérison de 1927

Laissons la parole au jeune médecin.

Je m'étais inscrit à ce pèlerinage alors que j'étais chez mes parents à Thiviers. Bien que n'ayant pas tout à fait terminé mes études médicales, je me suis trouvé être le seul représentant du corps médical pour accompagner les malades nombreux dans le train : environ une quarantaine. J'ai fait l'aller du voyage auprès d'eux⁴¹. A cette époque, il s'agissait de vulgaires wagons de 3^e classe. Sur les banquettes, des matelas étaient étendus pour rendre un peu moins inconfortable la dureté de ces banquettes.

En gare du Buisson, on monta sur un brancard, dans mon compartiment, une jeune fille dans un état grave : Mademoiselle Suzanne Gestas âgée de 25 ans.

³⁶ Il relança aussi d'autres pèlerinages : Capelou, Notre-Dame de Sanilhac, sans compter Lourdes

³⁷ P. Bourgeix, *Le pèlerinage du Saint Suaire entre 1866 et 1934*, mémoire de maîtrise, en ligne.

³⁸ Delluc B. et G., Lagrange J. et Secret J., 1990 : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, PLB, Le Bugue.

³⁹ Son père avait été médecin généraliste à Thiviers. Lui-même prit sa retraite à Périgueux.

⁴⁰ Mlle Marguerite Deschamps, 32 ans, fille d'architecte (vénérable de la loge), 29, rue de Metz à Périgueux. Sa maladie était compliquée d'abcès et de paraplégie. Elle survivra, guérie, de très longues années. La non-reconnaissance de sa guérison miraculeuse pose les mêmes problèmes que celle de Marguerite Gestas (Delluc B. et G., 2009 : *Petites énigmes et grands mystères*, tome 3, Pilote 24 édit.).

⁴¹ Le 31 juillet au soir et dans la nuit, selon Mlle Gestas.

Originaire de la banlieue parisienne, elle était atteinte d'une tuberculose depuis l'âge de 15 ans : lésions pulmonaires relativement minimes, mais surtout péritonite tuberculeuse très sévère à cette époque, pour laquelle elle avait été soignée, pendant six mois, sans résultat, à l'hôpital Saint-Joseph de Paris⁴².

En désespoir de cause, cet hôpital l'avait envoyée à Cadouin, en Périgord, dans un établissement qui portait le nom de *Convalescence de Cadouin*⁴³. En réalité, ce n'était pas pour Mademoiselle Gestas une "convalescence", mais une maison où, sans doute, on n'attendait plus que de la voir mourir en paix.

Elle occupait, dans mon compartiment, les trois quarts de la banquette et j'étais assis à l'extrémité de la banquette. Je me rendis compte, en toute évidence, de l'état exceptionnellement sérieux de cette jeune fille : ventre ballonné, avec ascite très importante - c'est-à-dire : abdomen terriblement gonflé et plein d'eau -, ganglions importants dans l'aîne, température oscillant, faible le matin, mais très élevée le soir, traduisant une infection grave. Je passai toute la nuit auprès d'elle et l'infirmière-chef, Mlle Maréchal, lui appliqua en permanence sur l'abdomen des compresses chaudes imbibées de laudanum⁴⁴.

Il y avait, non loin de nous, l'aumônier du train, le *chanoine Roux*⁴⁵, curé d'Agonac, prêtre très distingué et grand chercheur en archéologie, qui fit des travaux très appréciés, en particulier sur la cathédrale Saint-Front - travaux qui marquèrent sa présidence de la Société historique et archéologique du Périgord.

A Lourdes, Mademoiselle Gestas suivit les cérémonies du pèlerinage, étendue sur un brancard. Elle eut plusieurs bains dans la piscine⁴⁶. Son état restait toujours aussi précaire et je dus fournir une nouvelle ordonnance de gouttes calmantes pour essayer de la soulager⁴⁷.

Après trois jours, les Pèlerins de la Dordogne reprirent le train pour rentrer. Ces départs de Lourdes sont toujours émouvants, lorsque le train s'ébranle, tandis que sur le sommet du pic de Ger l'étoile lumineuse éclaire le paysage et que les pèlerins malades ou bien portants chantent tous le chant traditionnel : " Salut, Vierge immaculée..! ".

Mais l'état de Mademoiselle Gestas restait sans changement.

Un peu fatiguée par mes activités incessantes au cours de ce voyage, je montai, à la demande de Mgr Légasse, à ce moment-là, évêque de Périgueux⁴⁸, dans son confortable wagon de 2^e classe, un peu plus confortable, à côté du wagon des malades⁴⁹, recommandant à l'infirmière de me prévenir si le moindre incident survenait au cours de la nuit. En 1927, les trains de la Dordogne, au lieu de rentrer par Bordeaux prenaient la direction d'Agen par Auch, ligne aujourd'hui abandonnée.

Vers 1 heure du matin, le train venait de s'arrêter en gare d'Auch. L'aumônier des malades, dont j'ai parlé, le chanoine Roux, vient me réveiller en me tapant sur l'épaule.

Il me dit simplement : "Venez voir votre malade, Mademoiselle Gestas." A demi ensommeillé, j'avais envie de lui dire : " Si elle est morte, je n'y puis rien. Laissez-moi dormir !!! "

Néanmoins, je me levai aussitôt et le suivis. Je pénétrai dans le wagon des malades : tous étaient réveillés, assis sur leur banquette et Mademoiselle Gestas était parmi ses compagnes, en apparence beaucoup mieux. Je la fis étendre dans un coin.

⁴² Les faits avaient commencé six mois plus tôt par un syndrome sub-occlusif fébrile à rechute et le diagnostic n'avait été fait qu'au bout d'un semestre (récit de Mlle S. Gestas, in *Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat*, 1927, p. 459-461). Il n'existait pas de traitement de la tuberculose. On prescrivait le repos, du calcium, du soleil (ou des rayons ultra-violet) et un séjour en sanatorium. Le premier antibiotique actif sur le bacille de Koch, la streptomycine, découvert en 1945 par l'Américain Waksman, ne sera guère disponible qu'à partir de 1947.

⁴³ Maison tenue par les Filles de la Charité ou sœurs de saint Vincent de Paul.

⁴⁴ Dérivé liquide de l'opium. La péritonite tuberculeuse peut être douloureuse en cas d'ascite abondante et de sub-occlusion intestinale. Ce produit n'était cependant guère efficace par voie externe...

⁴⁵ Souligné par le Dr Durieux. Le chanoine Jean Roux sera président de la Société historique et archéologique du Périgord peu après ces faits, de 1933 à 1944.

⁴⁶ L'eau de Lourdes est à 17° C environ...

⁴⁷ Certainement du laudanum par voie orale.

⁴⁸ Mgr Christophe Légasse, évêque de Périgueux et Sarlat de 1920 jusqu'à sa mort en 1931. C'est lui qui avait annoncé en septembre 1921 que Cadouin célèbrerait le premier jubilé du Saint Suaire en 1923, en présence du nonce apostolique. Ce jubilé se reproduira en 1930 en présence de Mgrs Légasse, Verdier et Gerlier (P. Bourgeix, *Le pèlerinage du Saint Suaire entre 1866 et 1934*, mémoire de maîtrise, en ligne).

⁴⁹ Les voitures comportaient alors trois classes. La compagnie du Paris-Orléans (le PO) desservait alors le Sud-Ouest.

A ma grande stupéfaction, la malade ne présentait plus aucun symptôme de l'affection qui avait été la sienne : son ventre était absolument plat, plus aucun ganglion, plus de douleurs abdominales, température normale. Ses manifestations menstruelles, interrompues depuis trois ans, réapparurent une demi-heure plus tard⁵⁰.

Je n'oublierai jamais ces moments en gare d'Auch. J'avais l'impression qu'un souffle du ciel venait de passer sur ce wagon de malades, au milieu de cette nuit du mois d'août... ! Toutes les personnes présentes, joyeuses et souriantes, aussi heureuses que si c'était elles-mêmes qui fussent guéries, se mirent à chanter le *Magnificat* et Mademoiselle Gestas n'était pas la dernière. Il n'était plus question de dormir : cette guérison apparente, subite et extraordinaire, nous bouleversait tous !

Le train reprit sa route et, au petit matin, on, entra en gare d'Agen. Là, on alerta par téléphone⁵¹ la "Convalescence de Cadouin" pour faire part de la nouvelle.

A notre arrivée au *Buisson*, la population de la petite ville et de la région avait été prévenue et une foule extrêmement nombreuse, peut-être plus de 500 personnes, se mit à chanter le *Magnificat* lorsque le train entra en gare. Autre instant, particulièrement émouvant. J'ouvris la portière : alors que Mademoiselle Gestas était partie couchée sur un brancard, elle descendit du train à *mon bras* ! Comme je l'écrivis, quelques semaines plus tard, à Monseigneur Légasse qui m'avait demandé un rapport sur ce que j'avais vu : " Si je donnai le bras à Mademoiselle Gestas, ce n'était pas pour la soutenir, mais pour la soustraire à l'enthousiasme de la foule !! "

Mademoiselle Gestas fit également une relation écrite de cette guérison merveilleuse à l'évêché de Périgueux. Elle racontait qu'"après le départ du train de la gare de Lourdes, elle s'était sentie subitement beaucoup mieux. Elle ne souffrait plus et était comme bercée dans un hamac". Elle attendit une heure avant d'en faire part à l'infirmière du train : Mademoiselle Maréchal.

Mademoiselle Gestas n'était pas, en effet, une exaltée. Elle était calme et réfléchie et ne croyait pas, elle-même, à une guérison possible pour elle !

Et cette guérison s'affirma. Mademoiselle Gestas passa encore quelques semaines à Cadouin.

L'année suivante, à Lourdes, devant douze médecins, cette guérison fut reconnue officiellement par le Bureau des Constatations et la jeune fille, reconnaissante à la Vierge de sa guérison, devint sœur de Saint-Vincent-de-Paul à Toulouse. Retenu par mes occupations professionnelles à Laval, j'eus le grand regret de ne pouvoir être présent à Lourdes l'année qui suivit cette guérison. Mais je correspondis à plusieurs reprises avec elle et mon jeune frère, le Père François-Régis, franciscain à Toulouse, à cette époque-là, ne manqua pas d'aller la visiter sur ma demande.

La sœur Gestas vécut plus de 70 années après sa guérison. Elle eut une vie extrêmement active auprès des malades et ne fit aucune rechute de l'affection très grave que j'avais eu le privilège d'observer chez elle.

Je dois ajouter, en terminant que si vous suivez la liste des 64 guérisons de Lourdes "reconnues miraculeuses par l'Eglise entre 1858 et 1978", vous n'y trouvez pas les noms de Mademoiselle Deschamps ni de Mademoiselle Suzanne Gestas. Entre 1912 et 1946, il y eut une longue période, où le Comité International des Médecins de Lourdes qui siège annuellement à Paris, n'existait pas encore⁵². Beaucoup de guérisons survenues pendant ces années-là n'ont pas eu le privilège d'être authentifiées comme "guérisons miraculeuses".

⁵⁰La péritonite tuberculeuse, ou « ascite essentielle des jeunes filles » s'accompagnait d'une aménorrhée.

⁵¹ Souligné par le narrateur.

⁵² Le Bureau, créé en 1883, a été présidé, de 1892 à 1917, par un Sarladais, le Dr Prosper Gustave Boissarie (1836-1917), ancien sous-préfet de Sarlat en 1871 (Penaud G., 1999 : *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac et BSHAP, 2008, CXXXV, p. 509-510). Il avait réussi le difficile concours de l'Internat des hôpitaux de Paris (5^e de sa promotion en 1859) et fut l'auteur d'une *Histoire médicale de Lourdes* et de *Lourdes. Les guérisons*, ouvrages largement inspirés des analyses de Charcot sur les hystériques de La Salpêtrière. C'est un Sarladais aussi (de Carlux), Henri Lasserre de Monzie (1828-1900), avocat et homme de lettres, fils d'un chirurgien major de la Marine de Napoléon (il avait servi à Trafalgar), qui fit connaître, par ses innombrables écrits, les miracles de Lourdes : il avait lui-même recouvré la vue grâce à l'eau de Lourdes. Ses ouvrages sur *Notre Dame de Lourdes* (1869, paru trois ans avant le premier pèlerinage massif, puis sans cesse réédité) et les *Episodes miraculeux de Lourdes* (1883), connurent de nombreuses rééditions et au moins 80 traductions (y compris en breton, chinois, japonais, bengali, kanara et tamoul). « Si l'on en excepte la Bible, aucun livre n'a été connu ainsi dans le monde entier », d'après son biographe J. Bouillat (*in. Les Contemporains*, n° 780, sd, après 1900). Ses livres amenèrent à Lourdes des milliers de pèlerins et il fut félicité par Pie IX. Il combattit la

J'ai parlé de la question au médecin actuel du Bureau des Constatations, le Docteur Pilon, que je suis allé voir à Lourdes et qui, malgré de nombreux visiteurs, m'a reçu très aimablement. Je lui ai donné les détails de ce que j'avais vu, au cours de deux pèlerinages. Ce que je viens de vous écrire. Il m'a dit qu'il fallait faire des recherches.

Huit jours plus tard, j'étais rentré à Périgueux. Le Docteur Pilon m'a écrit : " J'ai retrouvé aisément les dossiers concernant vos deux malades. Ces deux guérisons font partie des très nombreuses pour lesquelles les Evêques ne se sont pas prononcés sur leur caractère miraculeux. A l'époque, ceci semblait superflu, tant l'évidence matérielle l'emportait sur l'affirmation religieuse".

Dr Durieux, 24 mai 1993

Et qu'en a dit la malade ?

Voici le récit écrit le 13 août 1927 par Suzanne Gestas elle-même. Ce texte, bien rédigé, témoigne d'une bonne culture ou, peut-être aussi, de l'aide rédactionnelle de la mère supérieure de Cadouin ou de quelque compagne⁵³.

Il y a un an, je fus prise subitement de vomissements accompagnés de violentes douleurs et de fièvre. Ils durèrent toute la nuit. Le docteur appelé le lendemain déclara qu'il me fallait un grand repos au lit. Il ne pouvait encore se prononcer à cause des complications qui existaient . . .

Après avoir diagnostiqué une péritonite bacillaire, et en raison de l'amaigrissement persistant, le docteur ordonnait un séjour à la campagne.

C'est donc à cette époque, le 13 août 1926, que je demandais à ma Sœur Supérieure de Cadouin si elle pouvait me recevoir pour quelques mois. Ma Sœur supérieure, très bonne, m'accepta et me fit prodiguer les soins qui m'étaient nécessaires. Aucune amélioration ne s'étant produite, les crises devenaient plus fréquentes, au mois de janvier de cette année, le docteur de la convalescence me fit tenter le traitement des rayons ultra-violet à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris. Ce traitement resta sans résultat. Je revins donc à Cadouin au mois de mars pour y continuer l'héliothérapie. Malheureusement, le soleil s'est montré peu prodigue de ses rayons, cette année et le mal fit beaucoup de progrès. Il m'était impossible de marcher sans ressentir de violentes douleurs. Pour me rendre de mon lit à ma chaise longue de jardin, je devais avoir recours à l'obligeance de mes compagnes qui me transportaient en chaise à porteurs. Par crainte de l'ankylose des jambes, je tentais parfois la montée de l'escalier du dortoir et c'est en quarante minutes que je gravissais vingt-et-une marches !

Sur ces entrefaites, on m'offrit une place parmi les malades que le pèlerinage diocésain de Périgueux emmenait à Lourdes. C'était le 31 juillet au soir. J'étais dans un état de fatigue extrême. Le voyage fut très pénible ; les bonnes infirmières l'appliquèrent toute la nuit des compresses chaudes qui me soulagèrent un peu. Je fus hospitalisée à Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Le lundi, vers 2 heures, les brancardiers me conduisirent à la piscine et, de là, à la grotte, où, pour la première fois, je ressentis un délassement général, durant une heure seulement.

La journée de mardi fut particulièrement douloureuse. La procession me parut interminable. Rentrée à l'hôpital, des compresses de laudanum me furent appliquées. Mes compagnes, venues s'informer de mon état, durent se retirer sur l'invitation qui leur en fut faite. Malgré tout, j'avais foi en la Très Sainte-Vierge et j'offrais mes douleurs pour ma guérison. Mais autour de moi, on se demandait si je ne resterais pas à Lourdes... au cimetière !...

Mercredi, je suivis également les exercices, mais je ne remarquais rien qui puisse faire croire à une amélioration, et, quand nous partîmes de l'hôpital pour prendre le chemin du retour, j'étais si fatiguée que je craignais une nouvelle crise pour la nuit. Je n'étais donc pas guérie. Cependant, je partais heureuse de mon séjour, avec l'espoir d'y retourner l'année prochaine, et, toujours confiante en notre Bonne Mère du Ciel.

Pendant le voyage de retour, dans la nuit du 3 au 4 août, j'éprouvais un grand soulagement, je ne sentais plus les cahots du train, j'avais l'impression d'être suspendue sur un hamac. Au bout d'une heure, cette impression s'accroissant, je la

Jésus (paru en 1863) de Renan et le *Lourdes* (paru en 1894) de Zola. Ce dernier avait enquêté minutieusement auprès du Dr Boissarie et de Lasserre, à Lourdes même, du 19 août au 1^{er} septembre 1892.

⁵³ Récit de Mlle S. Gestas, in *Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat*, 1927, p. 459-461.

communiquais au prêtre qui avait la charge des malades du pèlerinage. A ce moment, je voulus essayer de marcher dans le couloir, ce que je fis sans difficulté.

Successivement, l'infirmière principale, Mlle Maréchal, et un docteur qui se trouvait dans le train du pèlerinage m'examinèrent et constatèrent une amélioration très notable.

« Au Buisson, je pus descendre seule du train et me rendre sans appui à la salle d'attente, tandis que la foule des pèlerins, sur le quai de la gare, chantait le *Magnificat*. Je sortis à l'arrivée du deuxième train (le train de Sarlat) qui ramenait mes compagnes de la Convalescence. En me voyant debout, seule, sans, appui, leur étonnement fut si grand qu'elles en restèrent muettes.

Entre temps, la nouvelle avait été portée à Cadouin. Quand notre auto arriva, une grande partie de la population était massée sur la place, les jeunes filles de la Convalescence vinrent au devant de nous jusque chez M. Dessalles. L'auto s'y arrêta et la procession s'organisa, que je suivis à pied et sans soutien jusqu'à l'église. Tout le monde chantait le *Magnificat* pour remercier la Sainte-Vierge de la faveur qu'elle m'octroyait. A 2 heures, le docteur de la Convalescence constatait ma guérison complète.

Depuis, je vais et je viens, ne ressentant qu'une grande lassitude dans les jambes, se qui s'explique puisque mon alimentation était insuffisante et que je gardais la position allongée. Le sommeil et les digestions sont devenus réguliers. Quelques jours de repos vont maintenant suffire pour me donner des forces.

Cette relation date du 13 août 1927. Elle confirme le récit du médecin et le rend plus vivant encore. La *Semaine religieuse* concluait : « Nous pouvons ajouter que Mlle Gestas ne ressent plus, à l'heure présente, la grande lassitude dont elle parle dans son récit. Chacun peut la voir, à Cadouin, suivre ses compagnes dans leurs plus longues promenades. Elle se propose de faire à pied le pèlerinage de Cadouin à Capelou, la semaine prochaine, en actions de grâce pour sa guérison. »

Le Dr Louis Gouzot, de Paleyrac, avait soigné Mlle Gestas dès son arrivée à Cadouin le 13 août 1926. Il avait délivré le 4 août 1927 un certificat, adressé au Bureau de Lourdes, reconnaissant la disparition de la maladie et le caractère normal de l'examen de la patiente : température normale, disparition de la masse ganglionnaire de l'hypochondre gauche, transit intestinal normal.

N'est-ce pas extraordinaire ?

L'Eglise se montre très prudente dans ce domaine. Pour parler de guérison miraculeuse, elle suit la codification de 1734 du cardinal Prospero Lambertini, futur pape Benoît XIV, érudit canoniste et auteur du célèbre *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*⁵⁴. Pour qu'une guérison soit retenue, il faut que l'affection grave guérie ait une base organique et ait fait la preuve certaine de sa nature. Les maladies mentales et fonctionnelles ne sont pas retenues. La guérison doit être survenue de façon spontanée et rapide, non précédée d'un traitement médical. Elle doit être définitive et une surveillance de plusieurs années est requise.

Dès lors, le dossier est soumis à trois instances successives : 1 - Le Bureau médical de Lourdes, effectue les premières constatations médicales ; 2 - le Comité médical international (24 spécialistes), le cas échéant, admet ou non le caractère inexplicable de la guérison (mais avant 1947, ce comité n'existait pas encore) ; 3 - l'évêque du diocèse du malade reçoit le dossier. Lui seul est habilité à reconnaître un miracle.

La guérison étonnante à laquelle assista le Dr Durieux se produisit en août 1927 : il terminait alors ses études médicales et avait certainement observé à l'hôpital de nombreux patients frappés de la même péritonite tuberculeuse - alors fréquente - que Mlle Suzanne Cestas dont il rédigea la précise observation médicale :

La tuberculose, à cette époque, atteignait la quasi totalité des Français depuis la simple première infection par le bacille de Koch (nommé pudiquement primo-infection ou virage de cuti) jusqu'à la phtisie galopante (granulie), en passant par les localisations pleuro-pulmonaires, ostéo-articulaires, ganglionnaires, génito-urinaires...⁵⁵ La méningite tuberculeuse était constamment mortelle. Il n'existait aucun traitement médicamenteux : les antibiotiques n'apparaîtront qu'après la Seconde Guerre mondiale. Le péritoine est le tissu (la séreuse) enveloppant les viscères abdominaux. C'est leur tissu d'emballage. Son infection se nomme péritonite : elle peut être aiguë, d'origine appendiculaire ou vésiculaire, ou d'évolution plus lente,

⁵⁴ Sur la béatification et la canonisation des saints, 4 vol., 1734-1758.

⁵⁵ Devenue peu fréquente en France, elle frappe encore un tiers des habitants de la planète, d'après l'OMS.

tuberculeuse. La tuberculose péritonéale frappait surtout des sujets jeunes. A prédominance féminine, elle atteignait aussi les ovaires et les trompes.

Le cancer du péritoine, était pratiquement la seule maladie pouvant parfois prêter à discussion. Mais il est habituellement secondaire à un cancer ovarien ou digestif et très rapidement fatal. Ici il s'agissait d'une patiente encore très jeune, tuberculeuse depuis douze années, présentant d'autres localisations de la maladie et son atteinte péritonéale, d'évolution lente, remontait à six mois au moins⁵⁶.

Que conclure ?

Depuis 1858, à Lourdes, des milliers de cas inexplicables ont été présentés à ces instances. Le nombre des guérisons miraculeuses retenues est inférieur à 100.

Le cas de Marguerite Gestas rentrait parfaitement dans le cadre des maladies présentables au Bureau médical : c'était une maladie gravissime, au diagnostic bien établi, sans traitement antérieur et la guérison s'était avérée très rapide et définitive. Le Dr Durieux l'avait examinée avant et après le bain. La réponse du médecin du Bureau médical, attribuant à l'évêque la non-reconnaissance du cas, prouve bien que le dossier de la patiente avait franchi avec succès cette première étape.

Le Comité international n'existait pas encore, il ne manquait donc plus que la reconnaissance épiscopale. Elle ne vint pas. Mais quel était le prélat concerné ? L'archevêque de Paris (la malade provenait de la banlieue parisienne), l'évêque de Périgueux et Sarlat (elle était venue finir ses jours à Cadouin et Mgr Légasse était dans le train de pèlerinage) ou l'archevêque de Toulouse (car, une fois guérie de façon définitive, elle devint religieuse dans cette ville) ? Peut-être un de ces prélats a-t-il jugé le dossier insuffisamment documenté et probant, ce qui surprend un peu ? Peut-être cette pluralité de résidence de la patiente est-elle venue entraver la reconnaissance de cette guérison ? Peut-être enfin, faut-il se contenter de la réponse naïve, sinon désabusée, du médecin du Bureau des Constations à propos de ces guérisons. : « Les Evêques ne se sont pas prononcés sur leur caractère miraculeux. A l'époque, ceci semblait superflu, tant l'évidence matérielle l'emportait sur l'affirmation religieuse ».

En tous cas, si cette guérison n'est pas officiellement miraculeuse, elle demeure très surprenante pour le clinicien, alors que la quasi-totalité des « miracles » attribuée au suaire de Cadouin en 1644 est de nos jours très discutable.

Enfin, certains Caduniens conservent le souvenir d'un miracle de Lourdes dont aurait bénéficié une « Mademoiselle Lucie ». Une statue de la Vierge aurait été érigée dans la cour de la maison des Filles de la Charité de Cadouin⁵⁷. Il s'agit de la jeune Lucie Lescure de Terrasson, guérie, le 27 juillet 1892, d'une coxalgie (tuberculose de la hanche). Sa guérison eut un grand retentissement en Dordogne, mais ne fut pas reconnue non plus comme miraculeuse⁵⁸.

En fait, cette statue de la Vierge de Lourdes fut érigée en l'honneur de la guérison de Suzanne Cestas et portait sur son piédestal : *Ex voto. Guérison de Suzanne Cestas, 4 aout 1927*. Elle fut bénie le lundi de Pentecôte⁵⁹. Bien que non lié au culte du Saint Suaire, ce miracle eut un grand retentissement à Cadouin.

Brigitte et Gilles Delluc⁶⁰

⁵⁶ L'un d'entre nous (GD) a soutenu en 1967 sa thèse de Médecine sur « Cent observations de cancer secondaire du péritoine », recueillies à l'hôpital Bichat (service du Pr Ch. Debray), à une époque où l'on voyait encore souvent des tuberculoses péritonéales. Cette étude a été ultérieurement publiée (Delluc G., 1968, *Gazette Médicale de France*, 75, p. 753-776, 4 fig.).

⁵⁷ Mme Carrière, *in verbis*, colloque des Amis de Cadouin, 10 mars 2009.

⁵⁸ Archives diocésaines, BI 471 et A. Pergot, *Semaine religieuse*, 22 avril 1893. A notre connaissance, elle n'avait pas de relations particulières avec Cadouin.

⁵⁹ P. Bourgeix, *Le pèlerinage du Saint Suaire entre 1866 et 1934*, mémoire de maîtrise, en ligne.

⁶⁰ UMR 7194 du CNRS. gilles.delluc@orange.fr

Tableau des miracles du St Suaire de Cadouin

An	H.F.E.Autre	De	Où	Diagnostic	Miracle	Vœux	Divers
1385	H. Père cordelier	Paris	Paris	cécité	guérison	vœu de venir	
1386	H. Jean Barreau	Albi	Albi	cécité	guérison	vœu de venir	
1386	H. époux de Mme de la Cropte	?	?	prisonnier	libération	vœu de venir	
1386	H.	Siorac	Siorac	incendie de sa maison	feu éteint	vœu JC et SS	pendant ostension Trinité
1387	E. 10 à 11 ans fillette	Belvès	Belvès	enlevée par fantômes	libération	vœu JC et SS	vision : dame et suaire
1387	F. noble	Cahors	Cahors	cécité depuis 4 ans	guérison	vœu JC et SS	vint à Cadouin.
1388	H. Anglais voleur	Cadouin	près Cadouin	folie furieuse	guérison	Neuvaine JC/SS	
1391	? Une personne de condition	?	pèlerinage	cécité	guérison	pèlerinage	
1391	F.	Aix-en-Pr.	Aix-en-Pr.	cécité	guérison	vœu de venir	
1391	? Une personne de condition	?	pèlerinage	cécité	guérison	pèlerinage	
1392	E. mort-né de Benoite Cayssabon	Lauragais	Lauragais	mort-né	résurrection	vœu JC et SS	
1393	E. fils de Pierre Baraut	Toulouse	Toulouse	mourant	guérison	vœu JC et SS	
1393	F. jeune fille	Toulouse	Toulouse	épilepsie 8 ans	guérison	vœu JC et SS	
1394	E. fils de Guillaume de Bières	Toulouse	Toulouse	mort de maladie	résurrection	vœu JC et SS	le père vint à la relique
1394	E. 3 ans	Toulouse	Toulouse	noyade dans un puits (1 heure)	résurrection	vœu au SS	le père vint à la relique
1394	H. Arnaud de Cassada	?	Toulouse	folie, possédé du malin	guérison	pèlerinage forcé	
1395	E. fils de Mme de Domazet	Orléans	Orléans	peste, mourant	guérison	vœu JC et SS	
1395	H. Raymond de Vermes	Rodez	Rodez	migraine, mourant	guérison	vœu de venir	

An	H.F.E.Autre	De	Où	Diagnostic	Miracle	Vœux	Divers
1396	E. 12ans, fille d'Arnaud de Hamat	?	?	peste, mourante	guérison	vœu de venir	
1396	F. Jeanne Labat	?	?	stérilité	guérison	vœu au SS	
1396	H. Fr de Beaucastel (dérision)	Aleth	Aleth	polyalgies. mourant	guérison	vœu de venir	
1396	F. Séréne	Auch	Auch	agalactorrhée	guérison	vœu de venir	
1396	H. Jacques de Froissy, proc. de l'évêque	Mirepoix	Mirepoix	fièvre quarte	guérison	vœu de venir	
1396	H. François Forny	Narbonne	Narbonne	mutisme	guérison	vœu SS	
1396	H. Pierre Gérard	par. Belmont	Belmont	douleur abdominale (serpent)	guérison	vœu de venir	a bu vinaigre, Ag et cordon
1396	F.	Toulouse	Toulouse	polyalgies	guérison	vœu JC et SS	
1396	H. Bernard Viverin, prêtre	?	?	goutte depuis 8 ans	guérison	vœu au SS	
1397	E. du vicomte de Panat	?	?	mourant	guérison	vœu JC et SS	image de cire de son poids
1397	F. Jeanne Guirande	?	?	stérilité	guérison	vœu JC et SS	
1397	H. Gérard Arnaud	Carcassonne	Carcassonne	paralysie	guérison	vœu de venir	
1398	F. jeune fille	?	?	cécité. mal de St Antoine	guérison	vœu JC et SS	
1398	H. Pierre Petit	?	Toulouse	fou furieux	guérison	pèlerinage forcé	
1398	F.	Le Lauragais	Le Lauragais	douleur jambe droite + 5 plaies	guérison	vœu JC et SS	
1398	E. 6 ans, de M. de Laymon	Comminges	Comminges	mort	résurrection	vœu JC et SS	
1398	E. de Bernard Decimes	Lauragais	Lauragais	vivant (7 frères et sœurs mort-nés)	vivant	vœu JC et SS	
1399	E. fils de Jean Paloty	?	?	mourant de trois maladies	guérison	vœu JC et SS	
1399	H.	?	?	Impotence (mal de côté)	guérison	vœu au SS	
1399	E. de 3 ans de Pierre Pitamora	Urgel	Toulouse	possédée du démon	guérison	pèlerinage	
1399	E. de Gérard Dupuy	Toulouse	Toulouse	mort-né	résurrection	vœu au SS	
1399	F. noble Mme de Bellepuy	?	?	paralysie des 4 membres	guérison	vœu JC et SS	elle vint
1399	H. noble M. de Solages	?	?	fracture de jambe à 3 traits	guérison	vœu JC et SS	il vint
1399	E. né à Saverdun	?	?	noyade ds rivière	résurrection	vœu JC et SS	le père et la mère vinrent
1399	F. Jeanne Guingoria	Albi	Albi	Mutisme surdité	guérison	vœu au SS	

An	H.F.E.Autre	De	Où	Diagnostic	Miracle	Vœux	Divers
1400	F. d'Hugon Roger	?	?	stérilité	guérison	vœu au SS	image de cire
1400	H. Pierre Honer	Auch	Auch	folie	guérison	vœu SS	
1400	H. Gérard de Tortosa	?	?	charbon mortel	guérison	vœu au SS	
1400	H. du Comminges	Rome (vers)	Rome (vers)	tempête	sauvé	vœu au SS	
1400	H. du Comminges	Rome (vers)	Rome (vers)	tempête	sauvé	vœu au SS	
1400	H. du Comminges	Rome (vers)	Rome (vers)	tempête	sauvé	vœu SS	
1400	F. religieuse	Toulouse	Toulouse	anorexie cachexie	guérison	vœu JC et SS	
1401	F.	?	?	agalactorrhée	guérison	vœu JC et SS	elle vint
1401	F.	Nérac	Nérac	Maladie incurable (bras)	guérison	vœu au SS	cordons, elle vint
1403	H. Guillaume Serenac	Rodez	Montauban	noyade par chavirement	sauvetage	vœu au SS	apparition d'un H.
1405	F. J. fille de Raymond de Morville	Toulouse	Toulouse	mutisme, bosse, mal de St Antoine	guérison	vœu au SS	cordons ayant touché le SS
1407	H. homme et compagnons	Toulouse vers	Toulouse vers	attaque de voleurs	échappe	vœu de venir	
1408	F. Raymond de Manobis	Toulouse	Toulouse	impotence des 4 membres	guérison	vœu au SS	
1409	F. Renée Galbert de Salins	?	?	, blasphème, veut tuer E	guérison	vœu au SS	
1409	H. Perrin Ambert	Isle Jourdain	Isle Jourdain	douleur abdomen depuis 7 ans	guérison	vœu au SS	il vint
1410	F. de Pierre Bernard	?	?	mourante, métrorragies	guérison	vœu au SS	

An	H.F.E.Autre	De	Où	Diagnostic	Miracle	Vœux	Divers
1447	H. Me Firmin La Baisse	Arles	Arles	mourant	guérison	vœu au SS	il vint et fit offrande
1450	H. Armand de Panasse	Villefranche	Villefranche	tempête sur fruitiers	épargné seul	vœu au SS	Cordon à sa fenêtre
1450	E. Jeune garçon	Mirepoix	Mirepoix	Epilepsie "mal caduc"	guérison	vœu JC et SS	
1450	H. Jean de Ballay (Comminges)	Lourdes	Lourdes	prisonnier (château)	libéré	vœu JC et SS	il vint
1451	E.fils Guill. Commet 12a	?	?	invalide psy. mot. sorciers	guérison	vœu au SS	père vint cordon/cou
1451	F. de Pierre de Carèze	Narbonne	Narbonne	invalide paraplégique	guérison	vœu au SS	elle vint
1451	E. N-né de Benoît Falquéry	Mirepoix	Mirepoix	mort-né	résurrection	vœu à JC et SS	le père vint
1452	F.	Carcassonne	Carcassonne	fièvre depuis 2 ans	guérison	vœu JC et SS	
1452	H. Pierre Bidose	Toulouse	Toulouse	lèpre	guérison	vœu JC et SS	
1460	E. de Jean Fabry	Bourges	Bourges	mort-né	résurrection	vœu JC et SS	le père vint à Cadouin
1470	E. de Bernard de Donzac	Périgueux	Périgueux	peste (5 E dont 2 morts)	guérison	vœu au SS	famille vint. confrérie
1471	E. neveu de Dominique Chevalier	Sarlat	Sarlat	mort-né cyanosé	résurrection	vœu au ss	vinrent à Cadouin. offrande
1472	noble M. de la Touche	ardie guerre	Picardie guerre	peste et prisonnier	guéri échappé	vœu au SS	vint à pieds, offre linceul
1472	H. seigneur de Vallery	ambassade	ambassade	maladie très grave	guérison	vœu au SS	avec Mgr de Pompadour
1473	E. fils de noble M. de Senneret	Auvergne	Auvergne	mourant	guérison	vœu au SS	venu à Cadouin, image de cire
1473	E. de 20a fille noble M de Grimard	Bordeaux	Bordeaux	mourante	guérison	vœu JC et SS	père vint à Cadouin. offrande
1473	E. fils de noble citoyen	Toulouse	Toulouse	Peste, mort	résurrection	vœu JC et SS	vint à Cadouin image en cire
1473	H. Pierre de Lacombe	Périgueux	Périgueux	Paralysie, douleur des membres	guérison	vœu JC et SS	vint à Cadouin

An	H.F.E.Autre	De	Où	Diagnostic	Miracle	Vœux	Divers
1474	F. de baron vte de Chapbenoit	?	?	mourante	guérison	vœu au SS	vinrent à Cadouin. cortège ++ offrande
1474	F. fille trésor comte de la Marche	?	?	folie furieuse	guérison	vœu SS	famille à Cadouin. demande pardon
1474	F. demoiselle de la reine de Fr.	?	?	mourante	guérison	vœu au SS	à Cadouin ; cortège et offrande ++
1474	H. Sr de Beaujolais (Bourbonnais)	Bourbonnais	Bourbonnais	maladie très grave	guérison	vœu JC et SS	vint à Cadouin. collier d'or
1474	H. noble bourgeois de Bordeaux	Bordeaux	Bordeaux	paralysie totale pdt 3 semaines.	guérison	vœu JC et SS	vint à Cadouin. avec autres
1475	E. fille de Antoine de Faux	Limoges	Limoges	peste mourante	guérison	vœu JC et SS	venue Cadouin avec suaire
1475	F.	Limoges	Limoges	grossesse, travail pdt 3 jours	guérison	vœu SS	prêtre vient à Cadouin
1475	F. de Antoine de Faux	Limoges	Limoges	peste, mourante	guérison	vœu JC et SS	venu à Cadouin. Offrande d'un Suaire
1476	H. seigneur de Cognac	Brives la G.	Brives la G.	incendie de sa maison	feu éteint	vœu JC et SS	vint à Cadouin avec chapelain
1476	F. a eu 5 morts-né	Cahors	Cahors	grossesse	guérison	vœu JC et SS	vint à Cadouin avec sœur
1476	H. Pierre Dupuy	?	?	prisonnier pendant 15 mois	libéré	vœu JC et SS	vint nu en linceul offrande
1476	E. neveu de Barthémy Chalard	Clermont Auvergne	Clermont Auvergne	mort-né	résurrection	vœu SS	beau-père vint à Cadouin
1477	E.	Albi	Cadouin	mutisme pendant 9 ans	guérison	pèlerinage	guérit à Cadouin. confrérie
1477	E. fils de Gérard des Vignes	Périgueux	Périgueux	mort de maladie	résurrection	vœu SS	3 pèlerinages avec suaire
1477	E. fille	Albi	Cadouin	mutisme	guérison	pèlerinage	devant religieux de Cadouin.
1478	E. fils du seigneur de Châtres	Limousin	Limousin	mort et en cours d'enterrement	résurrection	vœu SS	Chapelain vint à Cadouin

An	H.F.E.Autre	De	Où	Diagnostic	Miracle	Vœux	Divers
1500	E.	Cahors	Cahors	mort-né et enterré depuis 1 jour	résurrection	vœu SS	promet venir avec suaire
1500	H.	Limoges	Limoges	depuis plusieurs heures	résurrection	vœu JC et SS	
1502	H.	Bourges	Cadouin	lèpre (ladrerie)	guérison	pèlerinage	guérit à Cadouin
1611	H. Jeune homme	Quercy	Cadouin	mutisme	guérison	pèlerinage	guérit à Cadouin
				pendant 14 ans			
1624	H.	Auvergne	Cadouin	cécité	guérison	pèlerinage	guérit à Cadouin
1624	Population (entre 1624 et 1644)	Cadouin	Cadouin	sècheresse	pluie	procession	
1638	E., Jean Meble ou Magne, jeune garçon	Biron	Biron	Infirmes après fracture de jambe	guérison	vœu SS	vint à Cadouin avec parents

St Jacques de Compostelle, un mythe devenu réalité ?



- XVII^o colloque des Amis de Cadouin -
Samedi 21 août 2010

- *Patrice Bourgeix : Cadouin, une abbaye sur le chemin de St Jacques ? page 32*
- *Pierre Dor : du nouveau sur l'histoire du suaire de Cadouin au Moyen Age page 37*
- *Brigitte et Gilles Delluc : les coquilles sculptées de Cadouin page 40*
- *Denise Péricart-Mea : les chemins de Saint Jacques de Compostelle, mythe devenu réalité ... page 48*

Nouveautés sur l'histoire du suaire de Cadouin au Moyen Age

Pierre Dor

Introduction

Le suaire de Cadouin est un tissu musulman en lin, décoré de bandes à ornements (« tapisseries insérées ») de 2m95 sur 1m35, qui a longtemps passé pour être un saint suaire authentique (les « broderies » sont probablement contemporaines du tissage). L'inscription à caractères coufiques, que porte le suaire de Cadouin, a été déchiffrée en 1934 ; elle permet de dater ce tissu entre 1094 et 1101.

Les études historiques sur le suaire de Cadouin

Traiter de l'histoire du suaire de Cadouin n'est pas un sujet nouveau.

-Son premier historien a traité de la question en 1644 ;

-puis ce sont principalement les études du vicomte de Gourgues et du père Carles en 1868 ;

jusqu'à ce qu'en 1934, le père Francez déchiffre les inscriptions de ce tissu et montre qu'il ne remonte en fait qu'à la fin du XI^e siècle (1094-1101).

-Maubourguet en 1936 a alors fait un point rapide sur l'histoire de la relique.

-À partir de ce moment, comme il est établi que ce ne peut être une relique authentique du Christ, la question historique a souvent été reléguée au second plan et n'a que peu intéressé les historiens de Cadouin.

-Enfin, lors des colloques précédents, l'histoire de la relique a été abordée de façon détaillée pour l'époque qui suit son premier transfert à Toulouse en 1392.

Restait donc à couvrir la période qui précède.

Pourquoi et comment je me suis intéressé à cette relique ?

Dans le cadre d'un mémoire de 3^e cycle à l'École du Louvre (présenté en 1995), je me suis penché sur les reliquaires des instruments de la Passion de Jésus et, parmi de nombreuses reliques, j'ai été confronté au suaire de Cadouin. À l'époque je me suis contenté de ce que j'ai lu dans quelques livres, d'autant que l'affaire de son inauthenticité semblait tranchée.

J'ai approfondi dans un premier livre l'histoire de la tunique d'Argenteuil, un vêtement qu'aurait porté le Christ durant sa vie et qui est conservé près de Paris.

Je me suis ensuite intéressé à la couronne d'épines de Notre-Dame de Paris en partant à la recherche des épines qui ont été détachées de la couronne au cours des siècles et qui ont été disséminées dans l'Europe entière. Le résultat de ma recherche est un livre d'environ 700 pages qui doit paraître d'ici la fin de 2010.

Le dernier sujet qui m'a passionné (c'est le cas de le dire puisqu'il s'agit de reliques de la Passion) et sur lequel je prépare un livre, c'est le suaire de Turin. Un érudit des années 1900, Fernand Dusaussay de Mély avait cherché à démontrer la fausseté de ce suaire, en recensant une quarantaine de suaires rivaux de celui-ci. Je me suis efforcé de remonter la piste de chacune de ces quarante reliques et j'ai été amené à réétudier l'histoire ancienne du suaire de Cadouin ; j'ai alors constaté que l'histoire de la relique avant 1392 avait été négligée et quelques rares documents ont souvent été signalés sans ordre. Mon propos d'aujourd'hui est de vous présenter les principaux documents de cette histoire de manière chronologique.

Pour cela, les principales sources de mon étude ont été, en dehors des livres, les manuscrits du fonds Périgord de la Bibliothèque Nationale de Paris, les archives diocésaines de Périgueux (grâce au père Bouet), les Archives Nationales et les Archives Vaticanes. D'autres documents ont disparu à la Révolution..., mais l'essentiel de ce qui existait depuis le XVII^e siècle nous est parvenu.

I/ L'HISTOIRE

a) *Pour mémoire, rappelons quelques dates :*

L'abbaye de Cadouin a été fondée en 1115 par Géraud de Salles et s'est affiliée à Cîteaux en 1119.

La consécration de l'église a eu lieu en 1154.

Suite à des difficultés, un compromis « Paix et composition » est signé en 1201 entre l'abbé de Pontigny et celui de Cadouin, réaffirmant le caractère cistercien de Cadouin, tout en lui laissant plus d'autonomie et des privilèges particuliers.

Mais aucun de ces documents ne fait allusion au suaire. La première mention historique certaine concernant le suaire de Cadouin remonte à 1214 seulement.

Certaines données de l'archéologie iraient bien dans le sens d'une possession ancienne du suaire par l'abbaye, mais nous n'avons aucune certitude.

b) *Selon la légende qui paraît remonter au XIII^e siècle (pancarte en parchemin du XIII^e siècle apposée dans l'église du monastère, du côté de l'Évangile, et racontant l'histoire de la relique) :*

Le suaire de Cadouin serait celui qu'avait vu l'évêque de Périgueux, Arculf, vers 670-680 au cours de ses voyages, à Jérusalem, dans une église construite sur l'emplacement du Saint-Sépulcre. La pancarte relate ensuite la découverte du saint suaire par l'évêque du Puy, lors de la première croisade (1096-1099) et le don de l'évêque mourant à un prêtre ; ce prêtre, qui mourut lui-même sur le bateau qui le ramenait en France, confia le suaire à un prêtre périgourdin. Rentré dans son pays, ce dernier le déposa dans une petite église proche de Cadouin (la tradition cite Brunet, près de Cussac). Mais, en 1117, pendant l'absence du prêtre, l'église brûla et les moines de Cadouin allèrent chercher le suaire, miraculeusement épargné. Ils l'emportèrent au monastère de Cadouin. À son retour, le prêtre, ayant appris que le suaire avait été épargné, alla le réclamer à Cadouin ; finalement, il dut entrer au monastère et y devenir gardien du linceul jusqu'à sa mort (avant 1135).

c) *L'histoire :*

La première mention certaine de l'existence de ce suaire se trouve donc dans un acte de Simon de Montfort de septembre 1214 : par cet acte, Simon donne à l'abbaye de Cadouin la dîme de la pêcherie de Castelnaud et une rente de vingt-cinq livres périgourdines sur cette pêcherie pour l'entretien d'une lampe qui devra brûler nuit et jour devant le suaire qui y est conservé avec honneur ; aux jours d'ostension, on allumera deux lampes au lieu d'une. La relique était alors conservée dans un coffre d'argent.

En avril ou mai 1219, Amaury, fils de Simon de Montfort, confirme cette fondation et y ajoute une rente de cent sols.

Le chroniqueur Albéric des Trois-Fontaines, se basant vraisemblablement sur le témoignage de Raoul de Clairvaux (1224-1232), rapporte l'arrivée supposée de la relique de Cadouin lors de la première croisade, en précisant qu'elle a été découverte avec la sainte lance.

En 1239, Amaury donne en outre un vase d'or pour remplacer celui d'argent qui contenait jusque là le suaire. Cette année là, par dérogation spéciale à sa sévérité habituelle, à cause de l'importance de la relique, le Chapitre général de Cîteaux permet alors d'utiliser pour conserver ce suaire, ce vase d'or, à condition qu'il ne serve pas à d'autres usages et ne puisse être ni aliéné, ni mis en gage. Quant au vase d'argent, il devra abriter uniquement d'autres reliques.

En 1269, saint Louis visite *Cadomum* (c'est-à-dire Caen et non pas Cadouin) (*Caduinum* ou *Cadunium*), comme on l'a parfois affirmé.

Dans un acte non daté de la fin du XIII^e siècle (vers 1290), le sénéchal de Gascogne (Hélie de Caupenne ?) écrit au roi d'Angleterre pour lui faire connaître l'état des esprits dans la province ; il lui expose qu'il existe en cette partie de Gascogne une abbaye du nom de Cadouin, lieu très révérend en raison de la dévotion qui y attire un grand nombre de pèlerins pour honorer le suaire (*sudarium*) de Jésus-Christ, qui y est conservé de toute antiquité.

Selon un acte du 21 avril 1292, l'évêque de Périgueux, Raymond d'Auberoche, fait donation à l'abbaye de Cadouin de la moitié de tous ses revenus et profits de l'église paroissiale de Monsac, l'autre moitié étant réservée au vicaire, à cause du suaire qu'il déclare avoir examiné et touché de ses propres mains : « *nous avons touché de nos mains respectueuses le très-saint suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et contemplé de nos yeux attendris les glorieux stigmates de sueur et d'aromates, témoignages de sa mort, imprimés sur le sacré linceul. C'est pourquoi, considérant que vous avez été choisis par la Providence pour veiller à la garde d'un si grand dépôt, nous voulons répandre sur votre monastère les effusions de notre munificence* ».

Dès 1320, le chapitre général de Cîteaux invite les abbayes filiales de Cadouin à participer à la réparation de l'abbaye de Cadouin, ruinée par les guerres.

Depuis l'acte de paréage⁶¹ de 1259, il était d'usage que le roi de France, en tant que seigneur de Castillonnès, reçoive un faucon d'acapte⁶² ; la valeur pouvait en être appréciée plus ou moins rigoureusement par les officiers royaux. L'abbé de Cadouin devait verser les deux tiers de cette somme, tandis que Gautier de Mons, seigneur de Lanquais, devait verser le troisième tiers. Pour éviter que l'abbé de Cadouin ne fût lésé par les exigences du bailli royal, le roi Philippe VI de Valois, par une ordonnance de janvier 1336 (n. st.), convertit gracieusement les deux tiers dus par l'abbé en une somme d'argent, mais il maintient le tiers dû par le chevalier. À l'occasion de cette chartre, le roi Philippe VI salue noblement « *le très sacré suaire dont fut enveloppé dans le tombeau le roi éternel qui a bien voulu, sous la forme d'un esclave, revêtir notre chair mortelle, pour détruire notre mort en mourant lui-même, et afin que la clémente bonté de l'homme incréé abolît la sentence de damnation encourue par le genre humain, du fait de l'homme créé* ».

L'abbé de Cadouin avait donc envoyé le faucon d'usage au sénéchal de Périgueux, mais celui-ci ne le trouva pas convenable comme offrande à son souverain et refusa de l'accepter. Les religieux firent alors appel au roi de France. Par une nouvelle ordonnance du 10 mai 1337, le roi Philippe VI exempta carrément de son obligation, l'abbé de Cadouin, « *par la considération et dévotion que nous portons au saint suaire de Notre Seigneur, qui repose dans l'église de l'abbaye de Cadouin* ». On voit que le roi estimait hautement cette relique.

1337 voit le début de la Guerre de Cent Ans (1337-1453).

Un document du 2nd quart du XIV^e siècle, cité partiellement par l'historien du suaire en 1644, témoigne des miracles opérés par le suaire de Cadouin.

En 1339, selon Dessalles (1885), Jean de Luxembourg, roi de Bohême, lieutenant de Jean le Bon en Languedoc (de 1338 à 1341), serait passé par Cadouin : nous avons vérifié le document en question qui ne parle absolument pas de Cadouin : l'auteur a dû faire erreur. Peut-être a-t-il fait une confusion avec l'histoire de la sainte coiffe de Cahors (en 1338, en sa qualité de lieutenant du roi de France, Jean accorde là deux foires franches).

Par une bulle du 4 octobre 1344 (la première parmi 14 avant la Révolution, si l'on en croit les historiens du XVII^e siècle), le pape Clément VI accorde un an d'indulgences à ceux qui viendront visiter, entre le dimanche de la Passion et celui de Quasimodo⁶³, « *le précieux Suaire, dans lequel Joseph d'Arimathie, obéissant à sa religieuse tendresse, enveloppa le corps inanimé de notre Rédempteur déposé de la Croix, pour l'ensevelir dans le tombeau neuf taillé par lui dans le rocher* ».

En 1345, c'est la bataille de Bergerac : Bergerac est prise par l'armée anglaise d'Henri de Lancastre, comte de Derby. Le Périgord est envahi ; c'est sans doute vers cette époque que Cadouin fut l'objet de grandes destructions, suite aux incursions anglaises, et donc avant 1356 (époque de la chevauchée du Prince noir qui semble ne pas avoir épargné l'abbaye). Le 30 septembre 1358, l'évêque d'Albano, Taleyrand de Périgord racontera avoir vu de ses propres yeux (sans doute vers 1345-1355) la ruine des bâtiments, des biens et des revenus de l'abbaye cistercienne de Cadouin causée par les guerres dont ces lieux avaient été le théâtre, Cadouin « *qui, comme on le croit pieusement, conserve avec honneur le suaire dans lequel a été enveloppé le corps du Christ, mort pour notre rédemption* ».

Le 8 (ou 18) septembre 1357, une charte du roi Jean le Bon, datée de Londres, évoque de même la désolation de Cadouin où l'on vénère le saint suaire : « *l'abbé et les religieux étaient alors réduits à aller et venir comme des mendiants ; l'abbaye était privée de ses revenus ; il n'y restait plus que deux moines pour la garde de l'église (...). Dans l'impossibilité où fut alors l'abbaye de payer les décimes que le pape avait accordés au roi sur les bénéfices ecclésiastiques, ce prince lui fit remise de sa taxe ; car pendant ce temps de guerre, Anglais comme Français, survenant à leur tour, pillaient ce qui tombait sous leurs mains dans l'abbaye, et enlevaient jusqu'aux provisions, qui n'étaient pour l'ordinaire, que des bêtes sauvages, prises et données par les voisins* ».

⁶¹ Contrat fixant un partage entre seigneurs signataires des revenus et droits de la bastide (ville neuve fondée dans le Sud-Ouest de la France entre 1222 et 1373).

⁶² « L'acapte était un [droit de mutation](#) exigible lors de la mort du [seigneur](#) ou du [censitaire](#). L'acapte correspondait au doublement de la rente, mais elle pouvait aller jusqu'à la totalité des fruits d'une année à choisir sur trois années. L'acapte était le droit dû par le censitaire à la mort du seigneur et l'arrière-acapte le droit dû par ses successeurs à la mort du tenancier ; mais dans d'autres régions c'était l'inverse » (encyclopédie Wikipédia).

⁶³ 1^{er} dimanche après Pâques.

Au milieu du XIV^e siècle, une comtesse de la Marche aurait offert un coffret d'argent pour le saint suaire (selon l'auteur de 1644) : sans doute les deux précédents ont-ils été détruits ou volés pendant les troubles antérieurs.

Par une bulle du 30 septembre 1368, le pape Urbain V octroie pour dix ans, cinq années d'indulgences à ceux qui se rendront à Cadouin et y feront une aumône aux grandes fêtes de l'année.

Par une bulle du 17 mars 1371, le pape Grégoire XI ajoute aux cinq ans de son prédécesseur, cinq quarantaines et, en fixant le terme de l'indulgence à 20 années, il précise que « *le suaire de N.-S. est vénéré à Cadouin et [que] la dévotion attire vers lui une grande foule* ».

La même année 1371, Charles V aurait rendu une ordonnance pour autoriser le culte du saint suaire.

Le 28 octobre 1392, pour empêcher les anglais de s'emparer de la relique, l'abbé Bertrand de Moulins la porte à Toulouse dans l'église du Taur ; puis dans un oratoire, l'église du saint suaire – aujourd'hui détruite – construite près du collège Saint-Bernard.

En 1392, les capitouls ont acquis pour plus de trente francs or, un solide coffre bardé de fer, à huit fermetures, destiné à conserver habituellement la relique.

La relique bénéficie alors d'une quatrième bulle du pape Clément VII (entre 1392 et 1394).

Dans un document solennel de 1395, il est décidé que la ville de Toulouse construira pour abriter le suaire, un coffret en argent et cristal, d'un prix de 10 marcs, qui sera lui-même placé dans le coffre précédent.

En août 1399, Louis de Sancerre vient chercher le suaire pour le roi Charles VI qui espérait guérir de sa folie (le linge est porté à Paris au Louvre, puis dans la chapelle cistercienne des Bernardins).

Du Peyrat, auteur de la Chronique de Moissac qui relate les faits en 1399, rapporte le passage du suaire à Paris pour Charles VI (qui n'obtint pas le miracle escompté et ne fut pas guéri) ; pour le chroniqueur déjà, il ne peut s'agir du vrai suaire de Jésus, puisqu'il est de diverses couleurs et orné de franges (*dictum linteamen est de coloribus circa fimbrias intinctum*). Il note que cette relique, que la légende attribue à un don de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, au temps de la première croisade, est accompagnée de peu de bulles ou lettres authentiques (nous avons noté quatre bulles et une ou deux chartes royales – c'est déjà pas mal !).

C'est sans doute vers cette époque (1399) qu'Isabeau de Bavière (†1435), femme de Charles VI et mère de Charles VII (roi de 1422 à 1461), a fait don d'un coffret d'une valeur de 200 écus d'or, ainsi que nous l'apprend une ordonnance de Charles VII du 10 juillet 1438. L'attribution de ce coffret par certains historiens à Marie d'Anjou est donc une erreur.

II/ LES HYPOTHÈSES SUR L'ORIGINE DE LA RELIQUE

(En dehors de la légende évoquée précédemment)

a) Quelles conjectures ont été faites sur l'origine de ce suaire ?

Pour B. et G. Delluc, le suaire a pu être acquis en 1098 ou 1099 (lors d'une des quatre circonstances propices suivantes :

-durant le siège d'Antioche, au début de 1098 (avec le voile d'Apt),

-lors de la prise d'Antioche en juin 1098,

-avant ou lors de la prise de Jérusalem en juin 1099,

-avant ou lors de la bataille d'Ascalon en août 1099.

Ces auteurs penchent plutôt pour la première. Ce serait un **cadeau** offert par les Fatimides chiites aux croisés pendant le siège d'Antioche (octobre 1097 à juin 1098), au cours duquel la sainte lance aurait été découverte. Antioche était alors aux mains des Turcs sunnites, opposés aux arabes égyptiens chiites depuis le schisme musulman initial : au début de 1098, les émissaires du calife égyptien Al-Afdal, chargés de présents, ont visité les camps des Francs pour leur souhaiter une victoire prompte et leur proposer une alliance :

Pour M.de Riedmatten en 2009, ce pourrait être un élément du butin récupéré par les croisés lors de la victoire de la plaine d'Ascalon le 12 août 1099 contre le vizir Al-Afdal : Robert de Normandie racheta l'étendard du vizir pour vingt marcs d'argent et en fit don au patriarche en l'honneur de Dieu et du St-Sépulcre ; le suaire pourrait être cet **étendard**.

Adhémar de Monteil, évêque du Puy, dépositaire de la relique, meurt le 1^{er} août 1098. Son chapelain aurait reçu ce que l'on croyait être une insigne relique et l'aurait ramenée en France. Le suaire aurait abouti entre les mains des moines de Cadouin vers 1117, en tout cas avant 1214.

b) *Quelle conjecture pouvons-nous, nous-même, proposer ?*

Qu'il s'agisse d'un cadeau ou de l'étendard du vizir racheté, une chose nous étonne : le silence des textes avant 1214 sur ce tissu qui aurait été rapporté lors de la première croisade. Ne pourrait-on pas envisager l'hypothèse suivante ?

Au lendemain de la première croisade, l'abbaye de Cadouin acquiert l'actuel tissu de Cadouin : on ne le considère pas alors comme une relique, mais seulement comme une étoffe précieuse que l'on garde dans le trésor (le fait qu'il n'a rien à voir avec Jésus expliquerait le silence des textes à cette époque).

Au lendemain de la quatrième croisade (après 1204), Simon de Montfort (ou quelque autre croisé) aurait acquis le Linceul signalé jusque là à Constantinople (puis à Athènes en 1205) et qui disparut sans qu'on sache son devenir (on le retrouverait à Lirey (Aube) à partir de 1356 et aujourd'hui à Turin).

Une identification entre le suaire de Cadouin et le Linceul de Turin justifierait la description du suaire, que donnait Raymond d'Auberoche en 1292, suaire où il remarquait « *les glorieux stigmates de sueur et d'aromates, témoignages de sa mort, imprimés sur le sacré linceul* ».

Les auteurs du XVII^e siècle ont cru aussi noter sur l'actuel suaire des traces de sang, sueur et d'onguent mêlés, qui se sont révélés être à l'examen des taches de bougie et de cire. Mais le terme de stigmates employé par l'auteur du XIII^e siècle à propos du suaire de Cadouin ne pourrait-il pas faire penser à ce que l'on observe sur le Linceul de Turin ?

Reprenons les données de l'histoire.

Le chevalier Geoffroy I^{er} de Charny, porte-oriflamme du roi Philippe VI, à qui l'on attribue l'arrivée du Linceul de Turin à Lirey, a pris part en 1337 aux expéditions du Languedoc et de la Guyenne. Il pourrait avoir à ce moment connu le suaire de Cadouin.

Dès 1343, le roi Philippe VI l'aide à la fondation de la collégiale de Lirey.

À partir de 1345, le Périgord est envahi.

Avant le 16 juin 1347, Geoffroy est nommé membre du conseil secret du roi.

En 1348, Geoffroy tente sur Calais un coup de main qui échoue et se retrouve prisonnier des Anglais. Le roi le fait libérer en payant une rançon de 12000 écus d'or. Selon le récit des chanoines de Lirey des environs de 1526, Philippe VI lui fait don du Linceul. On peut supposer que Philippe VI, voyant l'état désastreux de Cadouin et estimant hautement le saint suaire de cette abbaye (pour lequel il avait octroyé deux chartes), aurait voulu le mettre à l'abri des Anglais, en le confiant à Geoffroy de Charny. Pour éviter toute contestation, il aurait laissé à Cadouin une bande du Linceul, le « saint bandeau » (aujourd'hui disparu, mais attesté en 1463 à Aubazine pour la première fois et censé provenir de l'abbaye de Cadouin), qui était une bandelette de **lin** –matière du Linceul de Turin– (elle passait pour avoir bandé les yeux ou la bouche de Jésus lors de la Flagellation). Comme l'abbaye était en piteux état et qu'il n'y avait plus que deux moines, ceux-ci se seraient contentés de cette partie de relique (à laquelle auraient peut-être été joints des avantages financiers).

Par la suite de la disparition du suaire (donc le Linceul) au milieu du XIV^e siècle, le tissu musulman de Cadouin, jusque là conservé dans le trésor de l'abbaye et ayant été retrouvé (vingt ans après), on l'aurait identifié alors à tort comme le vrai suaire, ignorant que celui-ci était parti à Lirey (la longue taille du tissu de Cadouin, proche de celle du Linceul plié en deux, et mise en relation avec le suaire de huit pieds de long mentionné par Arculfé pourrait avoir trompé les gens de Cadouin).

Après une période de délabrement, le monastère commence à se relever, et les papes accordent à nouveau des bulles pour la relique qu'ils pensent être toujours là, mais qui aurait été remplacée par ce tissu entièrement étranger à Jésus.

Tout ceci est pour l'instant une hypothèse qui demande à être confirmée ou infirmée.

Conclusion

Je n'ai fait que citer les différentes étapes de l'histoire du suaire de Cadouin avant la fin du XIV^e siècle et proposer une nouvelle hypothèse pour expliquer comment et quand le tissu musulman de Cadouin a pu être considéré à tort comme un saint suaire. Reste à éditer les documents cités avec mentions des sources, et l'appareil critique correspondant. C'est ce que je compte faire dans mon livre sur les suaires.

Cadouin, une étape vers Compostelle ?

Patrice Bourgeix

Une question sans réponse

« Et Cadouin ? C'était une étape sur le chemin de St Jacques de Compostelle ? »

Combien de fois cette question est posée chaque année aux guides qui font visiter l'abbaye de Cadouin ? Depuis le classement en 1999 au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO de l'abbaye de Cadouin au titre des chemins de St Jacques de Compostelle, cette question ne fait pourtant plus l'ombre d'un doute... Et pourtant qu'il est bien difficile de répondre à cette interrogation lancinante.

Non ! Cadouin n'est pas une étape sur les chemins de St Jacques de Compostelle !

Oui ! Cadouin est bien une étape sur les chemins de St Jacques de Compostelle !

En fait tout dépend de quoi on parle. Dans la plupart des cas les personnes qui posent cette question font référence aux quatre « itinéraires historiques » évoqués dans le Guide du pèlerin d'Aimery Picaud. Dans les étapes des itinéraires des quatre voies partant de Tours, Vézelay, Le Puy ou Arles, Cadouin ne figure pas. La via lemovicensis qui traverse le Périgord relie Périgueux à Bergerac en suivant la vallée de l'Isle, laissant l'abbaye cadunienne à bonne distance. Mais qui prendra la peine de lire Aimery Picaud dans le texte s'aperçoit qu'il ne détaille aucun de ces itinéraires. Il mentionne simplement le sanctuaire de départ, les principaux sanctuaires jalonnant la route et le point de jonction des quatre voies au-delà des Pyrénées à Puente-la-Reina.

« Il y a quatre chemins qui, menant à Saint-Jacques, se réunissent en un seul à Puente la Reina en Espagne. L'un passe par Saint-Gilles, Montpellier, Toulouse et le col du Somport. Un autre par Notre-Dame du Puy, Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac. Un autre passe par Sainte-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard en Limousin et la ville de Périgueux. Un autre encore passe à Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et la ville de Bordeaux. »

Extrait du Livre 5 du Codex Calixtinus du XIII^e siècle. Texte attribué à Aimery Picaud de Parthenay-le-Vieux

Ainsi, la via lemovicensis est simplement évoquée par les sanctuaires de Vézelay, Limoges et Périgueux ! Quel itinéraire emprunter entre Périgueux et les Pyrénées ? Le rédacteur du livre semble laisser libre choix au pèlerin.

Si l'on se réfère à ce fameux « Guide du pèlerin », Cadouin n'est donc pas mentionné explicitement comme étape jacquaire.

Cependant il convient de relativiser l'importance de ce livre considéré abusivement aujourd'hui comme la « preuve » irréfutable de l'historicité des sanctuaires jacquaires. Les études récentes ont bien montré que ce livre n'a eu qu'un écho limité au Moyen Age et que sa diffusion « populaire » ne date que du XX^e siècle. Le raisonnement tendant à relier systématiquement un sanctuaire prétendument « étape sur les chemins de St Jacques » à l'un des quatre itinéraires mentionnés par Aimery Picaud dans son livre serait en fait une conséquence du succès touristique et culturel de ces itinéraires. Devenus objets de curiosité et réunissant chaque année davantage d'adeptes mystico-sportivo-religieux, ces itinéraires, reconnus par les Pouvoirs publics comme légitimes (Itinéraire culturel européen par l'Union européenne en 1985, Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO en 1999), sont devenus dans l'inconscient collectif les seuls garants de la « compostellanité » d'un sanctuaire.

Tous les chemins mènent ... à Compostelle

Pourtant nous savons aujourd'hui qu'il existe autant de chemins de St Jacques qu'il y a eu de pèlerins. Le plus court chemin pour relier un point à un autre étant de tous temps la ligne droite, le chemin que devait emprunter un pèlerin médiéval ou plus tardif devait ressembler à une longue trajectoire rectiligne partant de son foyer jusqu'au sanctuaire galicien. Les obstacles naturels, les infrastructures de transport, les lieux d'hébergement et les sanctuaires intermédiaires constituant autant de raisons de modifier quelque peu la rectitude du chemin emprunté.

De même qu'aujourd'hui certains préfèrent les « itinéraires Bis » aux autoroutes, bien des pèlerins devaient jadis musarder en chemin pour des raisons aussi pratiques que mystiques.

C'est la raison pour laquelle il est bien difficile de nier le fait que Cadouin a aussi été une étape sur les Chemins de St Jacques.

Comment imaginer que des pèlerins « en route » et traversant la région, suivant les vallées de la Vézère ou de la Dordogne, n'aient pas traversé au gué de Limeuil pour demander le gîte et le couvert aux moines de Cadouin. Comment douter qu'un pèlerin se rendant à Compostelle sur le tombeau de l'apôtre Jacques ne s'arrête pas à Cadouin vénérer la relique insigne de la Passion du Christ ?

Nul ne pourra dire combien ils ont été au cours des siècles à faire étape dans la Bessède. Mais la règle de St Benoît offrant l'hospitalité à tous les voyageurs, gageons que l'hôtellerie cadunienne a dû accueillir bien des fois des pèlerins au long cours portant besace, bourdon et coquille, allant ou revenant de Galice.

Une étape comme une autre

Cependant aucun témoignage, aucune archive, aucun vestige ne témoigne de la « compostellanité » cadunienne. Si une coquille orne le mur gouttereau sud de l'abbatiale et d'autres une porte du cloître, faut-il pour autant y voir des preuves du passé jacquaire de l'abbaye. Ne sont-elles pas plutôt des témoignages de l'importance de la symbolique jacquaire dans l'iconographie médiévale ?

Le succès contemporain du pèlerinage jacquaire tend à occulter l'importance médiévale des autres pèlerinages. Dans une société féodale où le poids de l'Eglise était aussi fort, dans une société civile où le religieux était si présent, le culte des reliques et la fréquentation des sanctuaires était aussi naturelle que fréquente pour les hommes du Moyen Age. Si quelques entreprenaient la longue marche outre-pyrénées, combien se contentaient de fréquenter un sanctuaire plus proche pour une action de grâces ou une pénitence ?

L'abbaye de Cadouin comptait parmi ces sanctuaires à l'attractivité régionale. Le St Suaire attirait, bon an mal an, son lot de pèlerins, prestigieux ou anonymes, contribuant au prestige et à la richesse de l'abbaye. Mais nul besoin de se référer à St Jacques de Compostelle pour se développer. L'histoire de Cadouin, c'est l'histoire d'une abbaye et d'un pèlerinage, celui du St Suaire. Que des pèlerins en route vers Compostelle, Rocamadour ou le Mont St Michel s'arrêtent à Cadouin, rien de plus normal. Avant d'être un sanctuaire, Cadouin était une abbaye où la règle de St Benoît garantissait à tout visiteur un accueil monastique. D'où qu'il vienne et où qu'il aille...

L'historien aurait bien du mal à justifier le classement de l'abbaye de Cadouin sur la liste des « jalons historiques » des chemins menant à St Jacques de Compostelle. Il suffit pour s'en convaincre de se pencher sur la période que j'ai étudié : celle de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle où le pèlerinage du St Suaire de Cadouin est restauré.

Tombé dans l'oubli après les tumultes de la Révolution, le pèlerinage cadunien avait été restauré timidement au début du XIX^{ème} siècle. Son ostension de septembre attirait les paroissiens voisins mais guère au-delà... Les choses devaient changer dans la seconde partie du siècle grâce à un homme : Mgr Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat.

A l'heure où le culte marial et le sanctuaire de Lourdes connaissaient un succès populaire exceptionnel, le nouvel évêque périgourdin voulait doter son diocèse d'un sanctuaire attirant les foules de pèlerins. Son choix se portait sur Cadouin ou plutôt sur le St Suaire de Cadouin. Conscient du prestigieux passé de l'abbaye et du caractère exceptionnel de sa relique insigne, Mgr Dabert voulait rendre à Cadouin son lustre d'antan.

Mgr Dabert mettra toute son énergie et tous les moyens, matériels et humains, pour restaurer le pèlerinage et renouer avec son passé glorieux.

En 1869 il confiait la cure de Cadouin à la congrégation lazarisite. Le père Campan, soutenu par Mgr Dabert, s'appliquera à restaurer le cadre matériel et spirituel du sanctuaire cadunien pour assurer le succès du pèlerinage : réfection et décoration de l'abbatiale, restauration de la Confrérie du St Suaire, accords d'indulgences plénières pour les pèlerins, création d'un jubilé, participation de hauts prélats aux ostensions de septembre... Tout sera entrepris jusqu'en 1934 pour renouer avec le glorieux passé du pèlerinage et attirer à Cadouin des foules aussi pieuses que nombreuses. Pourtant pendant cette période il n'est jamais fait mention d'un quelconque lien entre Cadouin et le pèlerinage vers St Jacques de Compostelle. Les seules références historiques évoquées par les hauts prélats dans leurs sermons concernent le passé glorieux et le lien indissociable de l'abbaye et du St Suaire de Cadouin.

Quant aux historiens, nombreux à se pencher sur l'histoire de l'abbaye et de son pèlerinage - du vicomte de Gourgues à M. Maubourguet - ils n'évoquent jamais le moindre épisode jacquaire dans l'histoire du sanctuaire cadunien.

Ni sur la fameuse pancarte médiévale affichée dans l'église retraçant les origines de la relique du pèlerinage, ni sur le procès-verbal de Mgr de Lingendes authentifiant la relique en 1644, ni dans l'Histoire du St Suaire rédigée par un moine cadunien au XVIIème siècle. L'histoire de Cadouin, c'est celle de son abbaye et de sa relique.

Conclusion . chacun sa route, chacun son chemin

L'étude de la restauration du pèlerinage du St Suaire de Cadouin au XIXème siècle est ainsi révélatrice de l'absence de références historiques au pèlerinage de St Jacques de Compostelle.

Force est de constater que le lien de Cadouin avec le pèlerinage de St Jacques de Compostelle est davantage « touristique » qu'historique. Les pouvoirs publics, en sanctuarisant « les chemins de St Jacques de Compostelle », ont contribué à susciter dans l'opinion une curiosité croissante pour le mythe du pèlerin en route vers St Jacques de Compostelle.

Les chemins « historiques » empruntés par les nouveaux pèlerins devaient s'inscrire dans les pas des pèlerins du Moyen Age. Cadouin, comme d'autres monuments, représente aux yeux du public, un symbole de ces jalons historiques qui matérialisaient les différentes étapes qui menaient les pèlerins vers la Galice. Le choix de l'UNESCO de choisir l'abbaye de Cadouin, riche de son passé de sanctuaire médiéval prestigieux, comme une « étape » du chemin de St Jacques de Compostelle, n'est donc pas si surprenant.

S'il reste difficile de trouver dans l'histoire de Cadouin une quelconque référence au pèlerinage galicien, il est tout autant difficile de nier le fait que Cadouin était bien une étape vers St Jacques de Compostelle... Au même titre que n'importe quelle abbaye offrant l'hospitalité au pèlerin de passage, quelle que soit sa destination.

Patrice Bourgeix

Les coquilles sculptées de Cadouin

Brigitte et Gilles Delluc

On ne se méfie jamais assez des syllogismes. Ainsi : 1 - Tous les chats sont mortels ; 2 - Socrate est mortel ; 3 - Donc Socrate est un chat.

Il en va un peu de même pour l'abbaye cistercienne de Cadouin : 1 - Il y a des coquilles à Cadouin ; 2 - La coquille était l'emblème des pèlerins de Saint-Jacques 3 - Donc Cadouin fut une étape sur le chemin de Saint-Jacques et mérite de figurer au Patrimoine mondial de l'UNESCO à ce titre.

Ce raisonnement n'est-il pas un peu naïf ? La deuxième prémisse est-elle bien juste ?

I - LES COQUILLES DE CADOUIN

Les coquilles de l'abbaye sont toutes sculptées. Sont-elles de Saint-Jacques, de Saint-Michel ou d'ornement ? Celle de l'église abbatiale remonte au XII^e siècle et celles du cloître à l'extrême fin du XV^e siècle⁶⁴.

A - La coquille de la façade de l'abbatiale

Sculptée sur un corbeau soutenant une corniche de la façade, elle n'est plus visible directement aujourd'hui. La tour carrée, élevée au nord du bâtiment des convers, est venue au XV^e siècle occulter la partie sud de la façade. Ce modillon est visible désormais à l'intérieur de cette tour, tout en haut de l'escalier.

Le motif est une coquille pectinée (*Pecten maximus*), large de 16 cm, à charnière et oreillettes, tournant vers le bas sa valve droite (la valve bombée de ce bivalve) marquée de 9 stries rayonnantes. Les indentations du bord libre sont marquées (fig. 1). Large de 16 cm, elle est plus grande que nature. Comme son modèle naturel, elle est plus large que haute. Cette sculpture est romane : l'abbatiale a été consacrée en 1154⁶⁵.

La coquille dite « de Saint-Jacques » est un motif souvent reproduit à cette époque, comme le montreront quelques exemples régionaux. De la même époque romane, une coquille décore un modillon au chevet de l'abbaye cistercienne de Flaran (Gers), fondée en 1151. A Langoiran (Gironde), au fronton de l'église romane de Saint-Pierre, un modillon est décoré du même motif. De même à l'église Saint-Pierre d'Airvaux (Deux-Sèvres). L'église romane Notre-Dame de Jezeau (Hautes-Pyrénées), qui fut aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, est remarquable par sa corniche à modillons sculptés de coquilles dites « de Saint-Jacques » et de motifs géométriques. Les chapiteaux des arcatures de la façade



Fig. 1 - Coquille de la façade de l'abbatiale

romane de Notre-Dame de Rioux (Charente-Maritime) sont également sculptés de coquilles, de même que deux de l'abbaye de Bénévent (Haute-Vienne). Mais les édifices religieux n'ont pas le monopole de cette décoration. A Thueyts

⁶⁴ Au XV^e siècle, malgré ou à cause du malheur du temps – le roi fou, la Guerre de Cent ans – « le désir de Compostelle atteint davantage la masse du commun » (Péricard-Méa, 2010).

⁶⁵ En cette année 1154, notre Louis VII le Jeune vient vénérer à Compostelle les reliques de l'apôtre galiléen, devenu galicien après une translation *post-mortem* aussi nautique que légendaire. Il vient d'épouser la fille d'Alphonse de Castille. Bêtise historique : il a répudié en 1152 Aliénor d'Aquitaine et elle a épousé aussitôt Henri Plantagenêt, qui est devenu roi d'Angleterre en cette même année 1154. D'où une bisbille héréditaire franco-britannique de trois siècles qui se termine par la Guerre de Cent ans.

(Ardèche), c'est au château de Bou, qu'un modillon du rebord de la plate-forme est décoré d'une telle coquille ; à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), une coquille orne la façade de la maison consulaire romane, aujourd'hui musée. Ce motif coquilleux n'est donc pas rare. En revanche, les spirales ou volutes sont inspirées par d'autres coquillages, « parce qu'elles ressemblent à la coquille d'un limaçon [...]. Les volutes ne sont pas seulement des ornements aux chapiteaux ; il y en a encore aux consoles, aux modillons et ailleurs », selon l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1752-1772). Peut-être les sculpteurs ymagiers étaient-ils plus inspirés par l'harmonieuse géométrie conchoïde que par le culte fervent du fils de Zébédée, frère de saint Jean l'Évangéliste ?

B – Les coquilles de la porte du Crucifix du cloître

I – Les trois écus sculptés

Située au sud-est, la porte du Crucifix est ornée de trois écus sculptés d'environ 30 cm de haut, jadis sculptés chacun de trois lys de France martelés à la Révolution. Ils sont entourés d'ornements extérieurs : des supports (deux anges) et un collier de l'ordre de Saint-Michel. Le collier de l'écu central remonte sur le tronc de l'arbre auquel Jésus est crucifié, tandis que les autres entourent complètement l'écu correspondant.

L'écu du centre supporte le Christ en croix, à la place de la couronne royale ; les écus latéraux portent à gauche le pélican de la Rédemption et, à droite, le phénix de la Résurrection.

En 1469, Louis XI avait fondé cet ordre sous le nom d'*Ordre et aimable compagnie de monsieur saint Michel*. Son siège était établi à l'abbaye du Mont Saint-Michel. En bon terrien, Louis XI avait créé la devise de l'ordre : *Immensi tremor oceani*. Ce roi fut aussi un des bienfaiteurs de l'abbaye de Cadouin : il avait fait venir le Saint Suaire à Poitiers pour tenter de rétablir sa santé sans cesse chancelante.

Le collier était un collier d'or, d'un poids de 200 écus d'or (environ 689 grammes). Il se composait de 23 coquilles en or, alternant avec des doubles nœuds (dits lacs d'amour). Il soutenait un pendentif en or représentant l'image de l'archange Saint-Michel terrassant le dragon. C'est par le biais du pèlerinage au Mont Saint-Michel, sur ce rocher bâti « au péril de la mer », que les coquilles, symbole des pèlerins, étaient associées depuis longtemps à l'imagerie de saint Michel. Le pèlerinage remontait à la fin du IX^e siècle, peu après celui de Compostelle⁶⁶. Durant des siècles, les miquelots, pèlerins de Grande-Bretagne, Allemagne ou Italie, ont afflué par milliers au Mont-Saint-Michel, par des itinéraires appelées les Chemins Montois. Vêtus d'une pèlerine, protégés des intempéries par un chapeau, ils se reconnaissaient mutuellement par une coquille. Les armoiries de l'abbaye du Mont Saint-Michel portent des coquilles, et le saint a fréquemment été représenté avec une cuirasse en forme de coquilles⁶⁷.

Ces trois colliers ont entre eux des analogies qui font penser qu'ils sont de la même main. Aujourd'hui, un certain nombre de leurs coquilles ont été plus ou moins cassées et elles sont malaisées à décompter. On dénombre : 21 coquilles (et 1 cassée) sur le collier de l'écu du Pélican, le plus complet des trois (fig. 2 et 3) ; 20 (et 5 cassées) sur celui du Crucifix (fig. 4) ; 12 coquilles (et 4 cassées) sur celui du Phénix (fig. 5). Soit un total de 22 + 25 + 16 soit 63 coquilles.

On retiendra qu'elles devraient théoriquement être au nombre de 23 x 3 soit 69 coquillages. Elles sont de petite taille et plus large que hautes comme leur modèle naturel : 3,5 cm de hauteur et 4 cm de large environ⁶⁸.

⁶⁶ Il devait beaucoup au sanctuaire rupestre de *San Michele di Monte Sant'Angelo* dans le Gargano (région des Pouilles), fondé peu avant en l'honneur de l'archange, chef de la Milice céleste.

⁶⁷ On peut remarquer un grand nombre de coquilles de même origine dans les décorations du château d'Écouen bâti par Anne de Montmorency, lui-même membre de l'Ordre.

⁶⁸ Le *Glossaire héraldique* (Grandmaison C. de, Paris, 1861) signale que « pendant longtemps, on a donné aux coquilles de grandes dimensions le nom de Saint-Jacques et celui de Saint-Michel à celles plus petites ». Pour certains, les coquilles de Saint-Michel, au lieu d'être bombées, sont plates (valves gauches) et munies, à la charnière de chaque valve, d'une seule oreillette, qui permettait de les fixer facilement sur les vêtements des pèlerins. Cela ne se retrouve pas à Cadouin ni sur la sculpture en bas relief du blason de l'abbaye du Mont Saint-Michel (*De sable à 10 coquilles d'argent et chef de France*).



Fig. 2 - Collier de l'écu du Pélican (porte du Crucifix)



Fig. 3 - Collier de l'écu du Pélican(détail)



Fig. 4 - Collier de l'écu du (porte du Crucifix)



Fig. 5 - Collier de l'écu du Phénix (porte du Crucifix)

2 - La petite coquille

Une petite coquille (8 cm x 8 cm) est perdue dans les sculptures de l'arbre formant le montant gauche de la porte du Crucifix, à 2,25 cm au-dessus du sol (fig. 6). Percée et suspendue par une cordelette à une branche, elle est contiguë à un petit personnage escaladant cet arbre de vie pour parvenir jusqu'au Seigneur. Elle évoque la gourde de Job, suspendu de même, comme sa besace, sur le pilier voisin sculpté de la *Mort du pauvre Job*. En outre, à Cadouin comme ailleurs, la sculpture gothique flamboyante adore nicher des petits animaux dans les feuillages (escargots, chiens, lézards...).

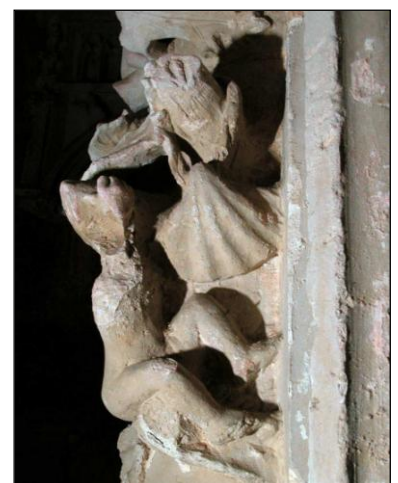


Fig. 6 - Coquille de l'arbre de vie (porte du Crucifix)

C – Les coquilles de la porte de la Madeleine

Huit grandes coquilles font partie du décor sculpté au-dessus de la porte dite de la Madeleine, donnant à l'est, sur l'escalier du jardin, porte contiguë à celle du Crucifix (fig. 7).

Elles sont réparties assez inégalement en 2 groupes, de part et d'autre du fleuron sommant l'arc ogival de la porte et semblent contemporaines. A gauche, les 4 coquilles sont sculptées sur une seule pierre ; à droite, elles sont sculptées deux par deux sur deux pierres. Comme leur modèle naturel, elles sont plus larges que hautes. Montrant chacune la valve convexe, indentations tournées vers le bas, elles sont d'un grand réalisme anatomique à ceci près que les oreillettes des charnières sont trop longues et trop pointues. Elles sont certainement été sculptées à plat avant l'insertion des pierres dans la maçonnerie.

Ces coquilles, plus larges que hautes, sont d'inégales dimensions depuis la plus grande (haute de 11 cm et large de 14 cm) jusqu'à la plus petite (haute de 7 cm et large de 8,5 cm).

C'est sans doute à elles que pensait Jean Secret en écrivant : « Le souvenir des jacquets est conservé par les coquilles qui timbrent l'une des portes du cloître » (Secret, 1981).

Ces neuf coquilles sont donc situées à peu de distance des coquilles de Saint-Michel de la porte du Crucifix. Elles ont plus grandes qu'elles et n'appartiennent pas aux colliers rappelant les bienfaits de Louis XI. Notons qu'entre les écus sont sculptées les hermines d'Anne de Bretagne. Pour que la Bretagne soit rattachée à la France de Louis XI, elle fut contrainte d'épouser le fils du roi, Charles VIII, puis, devenue veuve, un de ses cousins, Louis XII. Elle envoya son frère pèleriner à Cadouin. Mais cette référence bretonne n'est pas un argument suffisant pour faire le *distinguo* entre coquilles de Saint-Jacques de Compostelle, coquilles de Saint-Michel ou simples coquilles décoratives...



Fig. 7 – Coquilles (porte de la Madeleine)

D – Les coquilles de la porte Royale du cloître

Enfin un dernier collier de Saint-Michel, analogue à ceux de la porte du Crucifix, prend place au-dessus de la porte Royale, ouvrant dans l'église, sous un fleuron. Il encadre un écu (30 x 30 cm environ), tenu par deux anges et jadis sculpté de trois fleurs de lys (fig. 8). De même il était encadré des hermines (seules subsistent celles de droite).

Le collier comporte 11 coquilles (et 1 cassée), hautes de 5 cm et larges de 6,5 cm environ. Elles sont plus grosses que celles des écus de la porte du Crucifix et les nœuds intermédiaires sont plus grossiers. Elles ne sont donc probablement pas de la même main.

Peut-être d'autres coquilles, situées au-dessus de la base de l'écu ont-elles disparu.

II – DES DOUTES ANCIENS

Familiers de l'histoire de Cadouin, de sa relique, de ses pèlerins et de son hôpital, nous avons été surpris de ne jamais trouver une seule référence au chemin de Saint-Jacques.

Certes, en Dordogne, des indices du passage des jacquets ou – ce n'est pas exactement la même chose – du culte de Jacques le Majeur avaient été relevés par Jean Secret près d'une centaine de fois (églises, chapelles et autels dédiés à saint Jacques, lieux-dits, hôpitaux, mobilier, édifices, confrérie, mentions d'enterrement ou tombes de pèlerin) (Secret, 1965 et 1981). Notre bon maître et ami avançait que



Fig. 8 – Collier de l'écu (porte Royale)

la route bourguignonne était l'axe duquel partaient des bretelles permettant de gagner divers sanctuaires (tels Brantôme ou Saint-Astier), mais Périgueux était le seul lieu périgordin cité au XII^e siècle par le célèbre *Guide du Pèlerin*⁶⁹.

Pour tout concilier, Jean Secret en était venu à supposer qu'elle avait pu être doublée par une voie de moindre importance, « d'après le géographe Du Val et O. du Verdier en 1657 », évitant Périgueux et reliant Limoges à Eymet, via Lanouaille, Saint-Raphaël, Tourtoirac, Gabillou, Ajat, Bonneval, Rouffignac, Le Bugue, Limeuil, puis Cadouin, Saint-Avit-Sénieur, Beaumont et Issigeac (Secret, 1981) ou encore Cadouin, Montferrand, Biron (Secret, 1965).

Parmi « une multitude d'allusions puisées çà et là » de sa très belle étude (Secret, 1965), Jean Secret relevait trois indices très ténus plaçant, selon lui, en faveur du passage des pèlerins jacobites dans le bas Périgord : 1 - l'existence d'une sauveté à La Salvetat de Cadouin (Charles Higounet avait étudié le rôle des sauvetés de Guyenne sur les chemins de Saint-Jacques) ; 2 - la découverte par Paul Fitte de deux sépultures avec des coquilles à Saint-Avit-Sénieur (était-ce des pèlerins de Saint-Jacques, de Saint-Avit ou de Cadouin ?)⁷⁰ ; 3 - et peut-être une dévotion à une martyre wisigothe de Galice, sainte Quitterie, à Nojals (Secret, 1981).

Pouvait-on conclure que les pèlerins de Saint-Jacques allaient jadis vénérer à Cadouin le Saint-Suaire de la tête du Christ, insigne relique qu'y conservaient les moines blancs ? Nous n'en avons aucune preuve et, rappelons-nous en 1993 (Delluc, 1993, p. 189), « il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, on ne peut que répéter avec B. Elissèche : "Le pèlerinage de Cadouin n'est pas cité, bien que l'abbaye existât". (Elissèche, 1939, p. 339).

III - IL Y A COQUILLES ET COQUILLES

Et les coquilles alors ? A Cadouin, une coquille est bien sculptée sur un corbeau roman, tandis que d'autres entrent dans la décoration du cloître de la fin du XV^e siècle. Mais la coquille, qui est aussi un simple motif décoratif⁷¹, est devenue vite l'emblème de nombreux pèlerinages, dont celui du Mont Saint-Michel. On en trouve ainsi un grand nombre sur les colliers de l'ordre de Saint-Michel dont trois exemplaires sont sculptés sur la porte du Crucifix de ce même cloître. Et force est de reconnaître que les éventuels passages des jacquaires n'ont pas laissé de traces dans la riche histoire écrite de Cadouin.

Nous aurions pu ajouter, avec Denise Péricard-Méa, que « la coquille est symbole d'Amour. Elle protège des mauvais sorts et des maladies. On en place en ornement ou offrande mortuaire. On en a retrouvé à Paris dans les tombes d'un cimetière mérovingien [...]. La coquille est certes vendue à Compostelle au XII^e siècle, mais elle l'est également ailleurs, en particulier au Mont Saint-Michel. En 1377 encore, lorsque l'empereur Charles IV vient en visite à Paris, le roi lui "envoie des coquilles parce qu'il est pèlerin", ce qui indique bien que la coquille est encore un insigne commun à tous les pèlerins ».

Quelques exemples encore montreront cette non-spécificité jacquaire des coquilles. La Vénus que Botticelli, vers 1485, fait naître, toute nue, dans une coquille, n'est pas du tout revêtue de la tenue vestimentaire du pèlerin de Saint-Jacques... Saint Roch, en revanche, si souvent représenté par les peintres et les sculpteurs, est bien vêtu en pèlerin, avec grand chapeau et pèlerine, tous deux frappés de belles coquilles, mais l'hagiographie rapporte qu'il se rendait en pèlerinage à Rome et non en Galice. Il était romieu et non jacquet...

⁶⁹ Ce prétendu « guide » n'était pas un vrai guide routier, avec indications routières, mais le dernier livre du *Codex Calixtinus*, une compilation de textes romans à la gloire de saint Jacques. Il se contentait de conseiller de rendre visite au bienheureux Front, sans préciser l'endroit où reposait son corps. Un texte de l'an 1008 mentionne « Saint-Pierre [l'ancien ou Saint-Pé-Laneys] de la Cité, où l'illustre confesseur du Christ, Front, repose, enseveli avec l'honneur qu'il mérite », soit à hauteur de l'actuelle cité administrative (Penaud, 2001, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 128, p. 244-245). On peut donc s'interroger sur la date de son transfert au Puy-Saint-Front, dans le monastère construit pour lui (dédicace en 1047), qui deviendra l'actuelle cathédrale. Le tombeau de saint Front y aurait été sculpté entre 1077 et 1081, mais on ne le redécouvrira officiellement qu'en 1261 (Penaud, 2002).

⁷⁰ C'est pour cette unique raison que Saint-Avit-Sénieur, ancienne collégiale des chanoines réguliers de Saint-Augustin, se trouve, avec Périgueux et Cadouin sur la liste d'inscription au Patrimoine mondial. Une autre sépulture (3 individus) avec « ossements et [une] coquille Saint-Jacques percée » a été découverte en 1999 à Sadillac en Bergeracois (Chassain M., 2002, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXXIX, p. 43-50), mais s'agissait-il de pèlerins revenant de Saint-Jacques ? D'autres sépultures avec coquilles percées d'un ou deux trous ont été signalées en une demi-douzaine de lieux (*BSHAP*, 1879, 1882, 1883, 1887), dont une du XVI^e siècle avec deux coquilles, trouvée au chevet de l'abbaye cistercienne du Dalon (Sainte-Trie) (*BSHAP*, 1961, p. 146).

⁷¹ Une célèbre marque de carburants en a fait son emblème. Ses stations-service jalonnent les routes du monde entier et pas seulement les chemins de Saint-Jacques...

La coquille sur les linteaux de portes est traditionnellement supposée indiquer des maisons d'anciens pèlerins mais aussi... des auberges (Péricard-Méa, 2003). Enfin la coquille est un ornement habituel de l'art et se retrouve en architecture⁷², en héraldique⁷³, et tout particulièrement dans l'art rocaille ou rococo⁷⁴ et, bien que ce dernier mouvement soit venu enrichir les églises et autres lieux sacrés, il n'a rien à voir avec la dévotion à saint Jacques.

La coquille ne fait pas le pèlerin. Les *Homo sapiens* avaient ramassé de nombreux coquillages dont des *Pecten* (*maximus* et *jacobeus* Linné⁷⁵). On en a retrouvé souvent dans des lieux éloignés de la mer. Par exemple, au Magdalénien supérieur, 17 coquilles au Mas d'Azil et 28 à La Vache (Ariège). Certains étaient percés d'un trou de suspension et « l'ensemble des coquillages ramassés ne correspond pas au produit de collecte à but alimentaire » (Taborin, 1993, p. 323 et 407-410). De même la coquille fait partie du mobilier funéraire des tombes féminines antiques...

Enfin les naturalistes remarqueront que la coquille dite « de Saint-Jacques » (*Pecten maximus* Linné) est un mollusque lamellibranche pectinidé (en forme de peigne), bivalve à valves inégales, commun à l'Atlantique et à la Méditerranée. Cette appellation conchyliologique, essentiellement d'usage et commerciale⁷⁶, n'implique donc pas un rapport étroit avec la Galice en général et Saint-Jacques de Compostelle en particulier...

En bref, une coquille de Saint-Jacques n'est donc pas forcément une coquille de Saint-Jacques de Compostelle.

IV – CADOUIN, PATRIMOINE COMPOSTELLAN ?

Tous ces doutes, que nous avons émis à propos de la place de Cadouin sur le chemin de Saint-Jacques, prendront tout leur intérêt compte tenu des réserves émises sur la réalité des chemins de Saint-Jacques en France (Péricard-Méa et Mollaret, 2010).

Toutefois nos réserves ne concordaient pas avec : 1 - l'opinion de Jean Secret qui plaçait Cadouin, non sur la voie bourguignonne La Coquille-Périgueux-Bergerac, mais sur une hypothétique voie Lanouaille-Issigeac, détaillée plus haut, et qui notait qu'à Cadouin, « le souvenir des jacquets est conservé par les coquilles qui timbrent l'une des portes du cloître » (Secret, 1981), probablement celle de la Madeleine ; 2 - les conclusions de deux auteurs bergeracois qui, peu après, traitaient de « Cadouin et Compostelle ». Ils confirmaient l'absence de toute trace écrite mais retenaient, eux aussi, les coquilles sculptées comme arguments décisifs en faveur de Cadouin, étape sur le chemin de Saint-Jacques (Mouillac et Mouillac, 1993). Dans les deux cas, on retrouvait l'équation traditionnelle, aussi simpliste qu'incontestée : coquilles = Compostelle

Il faut dire qu'entre-temps l'actif et efficace vice-président des Amis de Cadouin, vice-président du Conseil général de la Dordogne, Pierre Chaussade, avait pensé qu'il serait bénéfique que Cadouin figurât sur la liste des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité au titre des chemins de Saint-Jacques : c'était pour l'Europe, un thème fédérateur, « fondé sur des valeurs communes » que cette « convention internationale pour la protection du patrimoine culturel et naturel [...], au bénéfice de toute l'humanité »⁷⁷. Pour lui, Cadouin, qui avait bien besoin de restaurations, figurerait parmi

⁷² Notamment à la Renaissance.

⁷³ On pense bien sûr aux armes du Mont Saint-Michel.

⁷⁴ Le terme *rococo* est une association moqueuse du mot *rocaille*, qui désigne une ornementation imitant les pierres naturelles et la forme incurvée de certains coquillages et du mot italien *baroco* : baroque.

⁷⁵ *Pecten jacobus* possède des bords de valves en créneau et non pas arrondis comme *maximus*. Elle vit du Maroc à la Mauritanie en passant par la Méditerranée occidentale. Le petit *Pecten* ou *Pectunculus* est le pétoncle.

⁷⁶ Et même, depuis 1996, l'OMC a autorisé l'usage de cette dénomination pour d'autres pectinidés de l'espèce *Pecten maximus*, mais aussi pour des genres proches.

⁷⁷ Le général Franco, qui célébrait le *Santiago Mata Moros* (saint Jacques tueur de Maures) lors sa *Reconquista* anti-républicaine de 1936-1939, avait déjà en 1962 déclaré le *camino francés* comme élément du patrimoine national espagnol. En 1987, le Conseil de l'Europe, dans le but politique de favoriser l'Espagne qui venait d'entrer dans l'Union européenne, l'inscrit au Patrimoine mondial, suivi, cinq ans plus tard, par les monuments et tronçons de chemin français, s'inspirant du *Guide du Pèlerin* (XII^e siècle). Ce texte, répandu en français par le chartiste R. de La Coste-Messelière en 1938, et surtout une carte murale arbitraire, imaginée et dessinée par Pierre Salet en 1937 vont tracer et promouvoir des routes, « transformant un mythe en réalité » à partir de quelques lieux cités (Mollaret, 2010) : des points isolés étaient ainsi reliés en ligne continues. Ainsi on put « croire à l'existence de routes de pèlerinage créées à l'usage des pèlerins en route vers Compostelle » (Péricard-Méa et Mollaret, 2010). En réalité, « les chemins de *Saint-Jacques* sont innombrables [...]. En Espagne, les variantes sont moins nombreuses [...]. Les quatre

d'autres sites, dont Saint-Front et Saint-Avit-Sénieur, « jalons sur les routes qu'empruntèrent au Moyen-âge d'innombrables pèlerins »⁷⁸.

Sous la responsabilité du ministère de la Culture, le formulaire du dossier d'inscription de Cadouin sur la liste du Patrimoine mondial s'appuyait sur le surprenant justificatif suivant : « Célèbre pour son pèlerinage au Saint-Suaire, l'abbaye se développe autour d'œuvres hospitalières liées au chemin de Saint-Jacques ». On remarquera plus tard que « si œuvres hospitalières il y a eu, elles étaient liées au pèlerinage de Cadouin. Une abbaye ne se développe pas "autour d'œuvres hospitalières", ce sont les hôpitaux qui répondent à ce besoin. Cette affirmation est gratuite et ne justifie rien » (Péricard-Méa et Mollaret, 2010, p. 63).

Pourtant l'UNESCO accepta le justificatif en 1998. Cette inscription s'est avérée très bénéfique, sinon pour la réalité historique, du moins pour la renaissance et la vitalité de Cadouin, et très appréciée des responsables du Tourisme et du Conseil général de la Dordogne, propriétaire du cloître et d'une grande partie des bâtiments conventuels.

La mode actuelle de la randonnée, le goût de l'effort et une certaine religiosité ont fait le reste...

V - LES COQUILLES DE CARENNAC ET DE CAHORS

Les sculptures du cloître de Cadouin ne sont pas uniques. Les cloîtres du prieuré de Carennac et de la cathédrale de Cahors, entre autres, ont été décorés par un même groupe de sculpteurs itinérants à l'extrême fin du XV^e siècle et au tout début du XVI^e siècle. Les analogies et similitudes de technique, de style et de thèmes sont flagrantes et signalées depuis longtemps, avec même des ressemblances portant sur des points très particuliers (Delluc, 2004).

La construction du cloître de Cahors fut plus tardive que celle de Carennac et de Cadouin, puisque commencée en 1504 sous l'épiscopat d'Antoine de Luzech. Cadouin a été exécuté après 1494 : un élément sculpté du cloître représente *la Nef des fous*, d'après un ouvrage célèbre édité cette année-là. Carennac serait le plus ancien de ces cloîtres car le plus sobrement décoré.



Fig. 9 - La coquille de Carennac



Fig. 10 - Le pèlerin de Cahors

Sauf omission, nous n'avons retrouvé à Carennac, qu'une seule coquille « Saint-Jacques », sculptée sur la base d'un pilier (fig. 9), et à Cahors un pèlerin avec chapeau à coquille et pèlerine, en haut relief sur un pilier ; un moine semble lui donner la communion (fig. 10). En outre, on retrouve à Cahors les habituels éléments de décor gothique flamboyant (escargots, raisins, choux frisés...).

Certes à Cahors nous sommes là sur la « route auvergnate » de Compostelle. Mais le visiteur se trouve dans la même incertitude qu'à Cadouin. La coquille de Carennac est-elle une coquille de pèlerin ou une coquille décorative ?

Quant au pèlerin, revient-il de Compostelle, du sanctuaire marial de Roc Amadour ou de Cadouin ? On ne sait, mais les instances départementales n'ont pas manqué d'imaginer en 2010 une voie de la vallée de la Dordogne reliant Rocamadour à La Réole via Cadouin...

points de départ n'étaient pour beaucoup que des points de passage », choisis « un peu fictivement », osait déjà écrire Jean Secret en 1981. *Omnibus viis Romam pervenitur* : Tous les chemins mènent à Rome... et à Compostelle.

⁷⁸ Ces mentions sont gravées sur la pancarte fixée sur la tour contiguë à la façade de l'abbatiale. A. de Gourgues recensait 7 *La Coquille* (de *cogula*), 14 *Saint-Jacques* (dont 1 chemin de Vern à Grignols), 7 *Roumieu* dont 4 ponts, 1 chemin, 1 champ et, à Cadouin, 1 fontaine (*Dictionnaire topographique...*, 1873). Le hameau de La Coquille est devenu commune en 1856 à la place de Sainte-Marie de Frugie. La cagouille, en Charente et Dordogne, désigne l'escargot.

VI – CONCLUSION

Dans l'inventaire des coquilles de Cadouin, il n'a pas été tenu compte de la grande conque Renaissance stylisée typique qui est sculptée au-dessus du linteau de la porte sud-ouest du cloître⁷⁹. Il s'agit là d'un simple motif de décoration, très répandu à cette époque, sans rapport avec les pèlerinages, et présenté ici sur sa face concave, indentations dirigées vers le haut.

Le nombre des coquilles de Cadouin se monte à 1 + 63 + 1 + 8 + 12, soit à 85 coquilles environ. On est certain que 75 d'entre elles sont des coquilles de Saint-Michel. Quant aux autres (1 romane et 9 de la fin du XV^e siècle), nous n'avons aucun argument décisif pour en faire des coquilles en rapport avec le pèlerinage de Compostelle. On est donc loin du « critère d'authenticité » exigé par l'UNESCO et applicable pour les sites « parfaitement attestés comme appartenant au pèlerinage jacquaire ».

Il y a eu de nombreux pèlerins à Cadouin. Leur origine géographique est signalée à propos des 104 miracles les concernant, recensés en 1644. Ce ne sont pas des jacquaires, mais soit des gens du cru soit des gens venus spécialement pour le Saint-Suaire. Il n'est jamais question de Compostelle...

Pour conclure, on songe à l'abbé Jean Rocacher, le célèbre spécialiste de Rocamadour. Ce chercheur fustigeait ceux qui ont contribué « à fausser les notions de routes en essayant d'annexer à celles de Saint-Jacques celles d'autres sanctuaires », et il ajoutait que le tracé de ces routes est « tout à fait hypothétique, dans la traversée du Quercy comme ailleurs »⁸⁰.

Faute de preuves historiques et archéologiques, le passage de pèlerins de Compostelle à Cadouin demeure hypothétique, « mais l'homme ne pourra jamais cesser de rêver. Le rêve est la nourriture de l'âme comme les aliments sont la nourriture du corps »⁸¹.

Brigitte et Gilles Delluc⁸²

Bibliographie

- Delluc B. et G. et Fitte P., 1993 : A propos du « chemin de la Reine Blanche » à Molières et Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXX, p. 187-194.
- Delluc B. et G., 2004 : Saint Bernard de Menthon. Deux représentations inattendues à Carennac (Lot) et à Cadouin (Dordogne), *Bull. de la Soc. des Etudes du Lot*, CXXV, p. 273-280, ill.
- Elissèche B., 1939 : Les pèlerins de Compostelle et le Périgord, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, LXVI, p. 337-340.
- Mollaret L., 2010 : Le triomphe de Compostelle. Le poids du XIX^e, les croyances du XX^e siècle, *Histoire antique et médiévale*, Compostelle, hors série n° 22, mars 2010, p. 64-67.
- Mouillac D. et G., 1993 : Cadouin et Compostelle, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXX, p. 717-735.
- Penaud G., 2002 : Le messager de Ripoll et saint Front, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXXIX, p. 33-42. Voir aussi *Le Grand livre de Périgueux*, 2003, La Lauze, Périgueux.
- Péricard-Méa D., 2001 : Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle a-t-il existé, *l'Histoire*, n°258, p. 90-95.
- Péricard-Méa D., 2003 : *Pour quelle raison associe-t-on une coquille à Saint-Jacques-de-Compostelle ?* <http://www.saint-jacques.info/coquille.html>
- Péricard-Méa D. et Mollaret L., 2010 : *Chemins de Compostelle et Patrimoine mondial*, La Louve, éditions, Cahors.
- Péricard-Méa D., 2010 : L'UNESCO et les chemins de Compostelle, *Histoire antique et médiévale*, Compostelle, hors série n° 22, mars 2010, p. 60-63.
- Secret J., 1965 : Le Périgord et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, *Périgord Magazine*, n° 13, p. 28-30, ill.
- Secret J., 1981 : *Saint Jacques et les chemins de Compostelle*, F. Lanore, Paris. Préface de R. de la Coste-Messelière.
- Taborin Y., 1993 : La Parure en coquillage au Paléolithique, XXIX^e supplément à *Gallia-Préhistoire*, éditions du CNRS, Paris.

⁷⁹ Cette porte, sculptée au début du XVI^e siècle dans un calcaire friable (probablement campanien) et presque totalement détruite, a été totalement refaite à l'identique autour de 1900. Il ne reste de l'original qu'un fragment déposé à ses pieds. Cette coquille ornementale avait pourtant été pour Jean-Louis Gallet un argument suffisant pour désigner Cadouin comme étape compostellane sur un dépliant touristique...

⁸⁰ Cité par Péricard-Méa et Mollaret, 2010, p. 225. Voir aussi Péricard-Méa D., 2001.

⁸¹ Paulo Coelho, *Le Pèlerin de Compostelle*, éditions A. Carrière, 1996.

⁸² Amis de Cadouin et UMR 7194 du CNRS.

Chemins de Saint-Jacques, un mythe devenu réalité

Denise Péricard-Méa

Depuis 1998, Cadouin partage avec 70 autres lieux en France l'honneur de figurer sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Compostelle. Cette distinction, sans justification historique en relation avec saint Jacques, peut néanmoins se comprendre. Cadouin fut un haut lieu de pèlerinage. Les promoteurs de Compostelle, pour tracer des chemins qui y conduisent, ont fait feu de tout bois. Ils ont ainsi annexé les pèlerins de Cadouin, transformés dans leurs dossiers en pèlerins de Compostelle. Aujourd'hui Cadouin cherche à tirer parti de cette distinction pour son développement touristique, espérant bénéficier de l'effet de mode et de l'intense promotion médiatique de Compostelle. Comment s'en étonner ou le blâmer ? Il faut néanmoins raison garder, utiliser les atouts apportés par le développement du pèlerinage galicien, sans se croire obligé d'oublier sa propre histoire pour en réécrire une à la gloire de Compostelle. Cadouin ne doit perdre ni son histoire ni son âme au profit de Compostelle. Au demeurant, ce pèlerinage en Galice reste une trop belle aventure pour le dénaturer à force d'outrances qui, à terme, le condamneront.

Origine et base de l'inscription

L'inscription au patrimoine mondial dont a bénéficié Cadouin a fait suite à celle du *camino francés* en Espagne. En 1993, il fut défini comme un « paysage linéaire continu allant des cols des Pyrénées à la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle » et, comme tel, reconnu digne d'être un élément du Patrimoine mondial avec plus de 1800 monuments et 180 villes ou villages.

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'Espagne cherchait à rompre son isolement du reste de l'Europe. Par divers canaux, (ministère du Tourisme, Armée, ambassadeurs, intellectuels, Eglise, etc), elle a multiplié les efforts pour attirer à Compostelle des pèlerins étrangers recrutés principalement parmi les militaires et la jeunesse catholique.

Dès 1950, elle avait reçu le soutien d'un groupe d'intellectuels français hispanisants ayant travaillé en Espagne, certains avant la Guerre civile. Ils avaient fondé à Paris la Société des Amis de Saint-Jacques ayant pour but la promotion de Compostelle. Au fil des années ils avaient bâti une « histoire » officielle, donnant corps au mythe du pèlerinage médiéval. Il est constitué d'éléments légendaires anciens mélangés à des affirmations récentes puisées à différentes sources jamais passées au crible de la critique historique. Cette histoire, devenue une sorte de catéchisme du pèlerin d'aujourd'hui est actuellement reprise comme un leitmotif par tous les médias. Elle a servi de base au développement contemporain du pèlerinage et se résume en quelques phrases :

- au Moyen Age, des foules de pieux pèlerins venus de toute l'Europe se rendaient en pèlerinage à Compostelle pour vénérer le tombeau de saint Jacques ;
- ils se rassemblaient en France en quatre hauts-lieux (Le Puy, Vézelay, Tours – remplacé en 1965 par Paris – et Arles ;
- ils empruntaient quatre routes dites historiques ;
- sur ces routes des lieux d'accueil avaient été construits spécialement pour eux quand ils ne les avaient pas construits eux-mêmes.

Ces routes paraissaient bien réelles car elles étaient mentionnées dans un manuscrit du XIIe siècle conservé dans les archives de la cathédrale de Compostelle, le *Codex Calixtinus*, celui-là même qui vient d'être volé, le 3 juillet 2011. Il est bon de le faire mieux connaître car les erreurs répétées par les médias à l'occasion de ce vol ont été nombreuses.

Les Livres du *Codex Calixtinus*

- Livre I : textes liturgiques
- Livre II : les miracles
- Livre III : la Translation
- Livre IV : la légende de Charlemagne (Turpin)
- Livre V : devenu *Guide du Pèlerin* en 1938



Le Codex Calixtinus, manuscrit XIIIe siècle conservé dans les archives de la cathédrale de Compostelle, volé en juillet 2011, fol. 213v°, fin du Livre IV



Le Codex Calixtinus, le Pseudo-Turpin, initialement prévu pour être indépendant

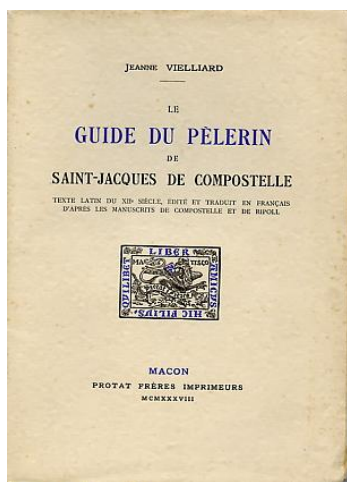
Le Codex Calixtinus

Sous le simple titre de *Jacobus*, il rassemble, en cinq livres, des textes liturgiques servant au culte de saint Jacques (Livre I), un recueil de 22 miracles opérés par le saint (Livre II), un récit de la Translation en Galice du corps de l'apôtre martyrisé à Jérusalem (Livre III), l'*Histoire de Charlemagne et de Roland* attribuée à Turpin, archevêque de Reims, communément appelée le *Pseudo-Turpin* (Livre IV), un texte sans titre décrivant quatre routes menant de France à Compostelle (Livre V). Pour finir, un appendice contient encore des poèmes à caractère liturgique ou hagiographique et des pièces musicales. Par son volume, le Livre I occupe les 4/5 de l'ensemble des textes.

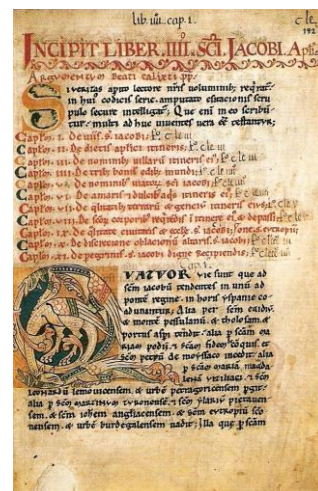
Ce manuscrit contient donc la majeure partie des textes sur lesquels repose la légende de Compostelle et présente un ensemble utile à la compréhension des cultes rendus à saint Jacques en Galice. Ce n'est pas pour autant qu'il puisse être utilisé sans discernement. Il convient tout d'abord de remarquer que le titre de *Codex Calixtinus* (livre du pape Calixte II) ne lui a été donné qu'au début du XXe siècle et que Livre V n'a été baptisé *Guide du pèlerin* qu'au XIXe siècle. Ce manuscrit n'a pas été diffusé dans toute l'Europe : on n'en connaît que de rares copies du XIVe siècle, une à Rome et les autres en Espagne. Seuls les Livres II et IV l'ont été. En effet, on retrouve en Europe de nombreuses copies du Livre des miracles et du *Pseudo-Turpin*. C'est surtout ce *Pseudo-Turpin*, récit de l'expédition de Charlemagne à Compostelle pour délivrer des Sarrasins le tombeau de saint Jacques, qui a fait rêver de Compostelle toute la noblesse européenne. Il a même été intégré au XIIIe siècle aux *Grandes Chroniques de France*, l'histoire officielle de la France, jusqu'au XVIIIe siècle, époque à laquelle il a été démontré qu'il s'agissait d'un faux. Un exemple de l'importance accordée à ce récit est fourni par le sceptre utilisé par les rois de France de Charles V à Charles X, exposé au musée du Louvre à Paris. Sous une statuette de Charlemagne, le nœud porte trois scènes de ce récit, le « songe de Charlemagne », le « miracle des lances fleuries » et la « mort de Charlemagne ». La première scène relate comment saint Jacques est apparu à Charlemagne pour lui intimer l'ordre de partir sauver son tombeau, la seconde représente l'un des miracles qui eut lieu pendant cette campagne, la troisième montre saint Jacques intervenant pour enlever l'âme de Charlemagne à Satan.



Le sceptre de Charles V, 1365, Paris, musée du Louvre



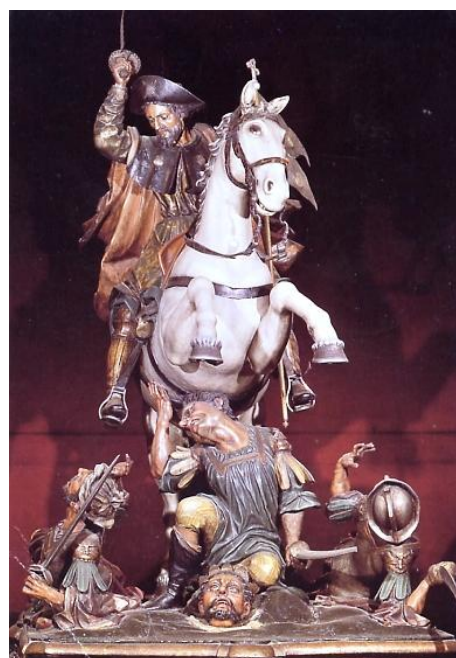
Quant au fameux *Guide du pèlerin*, il ne fut pas un guide mais semble plutôt avoir été rédigé comme un carton d'invitation à la grande cérémonie qui devait faire d'Alphonse VI, roi de Castille, l'empereur successeur de Charlemagne, en 1136. Il n'a jamais été connu avant son édition en 1882 et sa traduction française en 1938 par Jeanne Vielliard, futur membre de la Société des Amis de Saint-Jacques.



Le Livre IV du Codex Calixtinus, placé à la 5e place et devenu Guide du pèlerin lors de sa traduction française en 1938

Les actions de l'Espagne pour la promotion du pèlerinage

L'inscription du *Camino francés* au Patrimoine mondial fut elle-même la résultante d'une longue série d'efforts d'abord de l'Eglise de Compostelle et de la Galice puis de l'Espagne elle-même pour faire reconnaître l'éminence de ce pèlerinage. On ne le sait peut-être pas assez, mais Compostelle a souvent été l'objet de critiques de la part des Espagnols eux-mêmes et cela dès le Moyen Age. Les archevêques ont contre-attaqué en multipliant des écrits rédigés, bien sûr, en leur faveur. Sans entrer dans les détails, rappelons par exemple que Compostelle, au XIIIe siècle, a lutté pour obtenir la Primatie de l'Eglise d'Espagne, face à Tolède. Au XVIIe siècle, sainte Thérèse a failli supplanter saint Jacques pour le patronage de l'Espagne. Tout au long de l'histoire, saint Jacques s'est vu enrôlé comme combattant dans les guerres menées par l'Espagne contre des Infidèles, voire même contre des chrétiens. A partir du XVe siècle ont commencé à se répandre des images du saint cavalier qui, épée à la main, poussait son cheval à piétiner les ennemis. Au XVIIe apparaissait le terme *Santiago Matamoros*, le saint « tueur de Maures », en même temps que se multipliaient les statues guerrières. Il a ensuite été utilisé par les Galiciens combattant les troupes napoléoniennes.



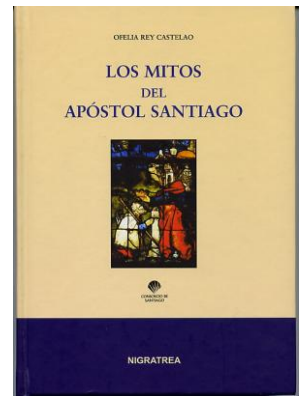
Compostelle, cathédrale, saint Jacques Matamore du sculpteur Gambino. Depuis 2004 (attentats de Madrid), les Maures sont cachés par des fleurs.



L'actuel reliquaire de saint Jacques, crypte de la cathédrale de Compostelle

De 1884 date la reconnaissance officielle par le pape Léon XIII de la présence des reliques de saint Jacques dans la cathédrale de Compostelle. Elle fut suivie, deux ans plus tard par l'ouverture au public de la crypte donnant accès à une urne contenant les restes attribués à saint Jacques.

De 1882 date l'édition latine du Livre V du *Codex Calixtinus* devenu, en 1938, le fameux *Guide du pèlerin*. Un grand nombre d'écrits exaltant ou créant les mythes les plus tenaces ont donc été publiés tout au long de l'histoire de Compostelle. La récente traduction française d'un livre intitulé *Les mythes de l'apôtre Jacques*, rédigé par un professeur de l'Université de Santiago, Ofelia Rey Castelao, en donne le détail.



Lorsque survint la Guerre civile, saint Jacques *Matamoros* fut immédiatement le porte-drapeau des nationalisés qui l'avaient choisi comme patron dès les années 1920. Il avait également été adopté par les jeunes de l'Action catholique qui, à partir de 1931, n'avaient vu dans l'instauration de la République qu'une révolution alimentée par l'Union Soviétique. Franco le Galicien ne pouvait qu'approuver. Pendant toute la guerre, saint Jacques fut vénéré par les troupes nationalistes qui ont multiplié les pèlerinages à Compostelle et les invocations au saint pour exalter le souvenir des jeunes tombés au combat.

Le 25 juillet de l'année sainte 1948, depuis Compostelle, le général Franco posait des jalons pour l'avenir et exprimait le souhait que « le chemin de Saint-Jacques s'ouvre au-delà du rideau de fer ».



Franco chevalier protégé par saint Jacques Matamore, Madrid, hall des archives militaires

Selon lui, l'Espagne était appelée à « porter la lumière de l'Évangile » partout dans le monde, « entreprise titanesque qui ne peut se concevoir sans la présence d'un pouvoir surnaturel marchant devant l'épée de nos capitaines ». Dès lors il ne ménage plus ses efforts pour promouvoir Compostelle, ouvrant les frontières à des pèlerinages de catholiques, de jeunes scouts et de militaires européens, etc. De grands aménagements sont réalisés sur le *camino francés* en prévision de l'année sainte 1965, cette même année où fut posée la plaque sur la tour Saint-Jacques à Paris. Malgré tous ces efforts, l'Espagne n'a signé des accords avec le Marché Commun qu'en 1970, n'a pu adhérer au Conseil de l'Europe qu'en 1977 et devenir membre de l'Union européenne qu'en 1985.



Plaque posée en 1965 sur la tour Saint-Jacques, mentionnant 8 ans preuve le départ pour Compostelle de millions de pèlerins

L'action persévérante de la diplomatie espagnole, soutenue par des associations au premier rang desquelles figurait la Société des Amis de Saint Jacques, finit par obtenir pour l'Espagne, en 1987, la définition des routes de Compostelle comme premier Itinéraire culturel européen. Elle fut suivie par l'inscription du *camino francés* sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1993, qui était une année sainte. Les pèlerins ont commencé à affluer.



El Camino Francés

L'inscription des chemins français au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Cette inscription suivit de cinq ans l'inscription du *Camino francés*, mais elle résulte d'actions beaucoup plus anciennes dont l'origine se situe dans les relations culturelles entre la France et l'Espagne, pays de tradition catholique se référant l'une et l'autre à deux grands saints, saint Louis et saint Ferdinand, par ailleurs cousins germains. En 1998, la Société des amis de saint Jacques fut un des acteurs de l'inscription des chemins français au patrimoine mondial, en lien avec le ministère de la culture. « De quoi aurions-nous eu l'air sans cette inscription ? » a dit un jour un de ses membres.

La recherche des « routes historiques » françaises

Dès la fin de la Guerre civile, suivant Jeanne Vieliard, pour aider à renouer les relations avec l'Espagne, des intellectuels français ont voulu redonner à Compostelle son lustre d'antan. Pour cela, il convenait de trouver le tracé de ces routes dont on supposait l'existence. Car si le *camino francés* était bien connu, les routes de France n'étaient que très vaguement évoquées dans le *Guide du pèlerin*. Par exemple, quel tracé choisir pour aller de « Vézelay » à « Saint-Léonard en Limousin » et « Périgueux » ?

Des chercheurs, dont plusieurs étaient d'éminents chartistes, sont alors partis dans des postulats invraisemblables et d'autant plus affligeants qu'ils savaient bien qu'ils étaient faux. Pour eux, les routes étaient balisées par les églises, chapelles ou croix Saint-Jacques, par des hôpitaux de tous vocables dès l'instant qu'ils accueillait des pèlerins parmi la masse des personnes hébergées, par des coquilles de toutes sortes y compris les coquilles décoratives du XVIIIe siècle, etc. etc. Les hôtelleries d'abbayes étaient *ipso facto* spécialisées dans l'accueil des pèlerins de Compostelle,



Photo de la carte apposée en 1937 sur un mur du musée des Monuments français

et tous les pèlerins, quelles qu'aient été leur destination, ne pouvaient aller qu'à Compostelle. De même toute coquille trouvée dans une tombe signait la mort d'un malheureux pèlerin de Galice.

Dans sa traduction, Jeanne Vielliard n'avait cartographié que les points mentionnés dans son texte, mais d'autres n'ont pas témoigné de la même prudence, à commencer par Francis Salet, conservateur du musée des Monuments français qui, en 1937, tapissait l'un des murs de son musée d'une immense carte des « chemins de Saint-Jacques » ponctuée de repères qu'il avait choisis en fonction des moulages des monuments dont il disposait. Il fut relayé par René de la Coste-Messelière, lui aussi éminent chartiste qui diffusa une carte du même genre. Elle fut copiée par un bon dessinateur qui, sur un fond de carte imaginaire daté par lui de 1648, réussit à faire croire qu'il vendait une reproduction de carte authentique jusque dans les librairies des Monuments nationaux.

70+7-1 ou le subterfuge de l'inscription des chemins français

Pour que la France obtienne pour ces routes si bien dessinées la même distinction que l'Espagne, une grande opération destinée à contourner les règles édictées par l'UNESCO fut mise en place à partir de 1996. En effet, il était impossible de classer des centaines de kilomètres de routes qui ne pouvaient vraiment pas répondre au critère de « paysage linéaire continu » pas plus qu'on ne pouvait garantir leur conservation en l'état. On a alors imaginé le balisage de ces routes par des monuments classés Monuments historiques qui pourraient, eux, être validés par l'UNESCO sans difficultés. En 1996, le ministère de la Culture a demandé, aux Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) de trouver des



La « vraie fausse carte de 1648 » qui continue à faire des ravages auprès de personnes de bonne foi

arguments pour présenter tel ou tel monument dont il leur envoyait la liste, afin de « préparer un dossier comparable à celui de l'Espagne » dans un délai court pour « bénéficier de circonstances favorables ». Cette démarche, par ailleurs souhaitée par l'UNESCO, apparaissait donc comme une suite logique de l'inscription du chemin espagnol qui devait se prolonger dans « les pays européens qui attendent notre déposition pour présenter la leur ». Une grande inconnue subsiste : qui est l'auteur des premières listes qui ne comptaient pas moins, dit-on, de 800 monuments ? Certaines DRAC n'ont pas répondu, d'autres se sont passionnées pour la question et ont présenté un maximum de monuments en plus de ceux qui leur étaient demandés. Deux éléments doivent être notés. Le ministère demandait aux DRAC de ne pas remplir les justificatifs relatifs aux liens entre les monuments et Compostelle ! Et l'auteur des justificatifs reste à ce jour inconnu.

Au final, 71 monuments ont été retenus. Ils se répartissent ainsi :

- 12 cathédrales ou anciennes cathédrales
- 11 abbayes ou anciennes abbayes
- 30 églises, dont une paléo-chrétienne (basiliques, collégiales, priorales, paroissiales)
- 4 églises Saint-Jacques, mais ce vocable n'est pas évoqué pour Cotdoussan et celle de Paris n'a plus que son clocher
- 5 hôpitaux dont 3 Saint-Jacques (incluant celui du Puy qui n'eut jamais ce vocable, pas plus hier qu'aujourd'hui)
- 7 ponts dont 4 dans l'Aveyron
- 1 porte Saint-Jacques
- 1 dolmen

Tous sont supposés avoir un lien fort avec Compostelle et le pèlerinage. Selon le dossier de l'UNESCO, ces monuments devaient répondre aux « besoins spirituels et physiques des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle », besoins qui « furent satisfaits grâce à la création d'un certain nombre d'édifices spécialisés, dont beaucoup furent créés ou ultérieurement développés sur les sections françaises »... Si l'on s'attarde un instant sur cette liste, comment ne pas être surpris par les choix effectués : douze cathédrales dont chacun sait qu'elles ont été fondées pour diriger les diocèses, des abbayes dont aucune règle n'a mis en priorité l'accueil des pèlerins, et que dire de la fonction du dolmen au service des pèlerins ?

C'est au vu de ces propositions, qu'en 1998, la décision finale de l'UNESCO a déclaré que cet ensemble disparate de dolmen, ponts, églises ou cathédrales, hôpitaux, abbayes ne constituait « qu'un seul Bien dénommé Chemins de Compostelle en France », inscrit à Kyoto sur la liste du Patrimoine mondial. Cette décision implique cette équation vérifiée uniquement dans l'Espace du Patrimoine mondial : $71+7=1$ (71 monuments + 7 tronçons de chemins = 1 « chemin de Compostelle »). Un grand nombre de plaques de marbre apposées sur les monuments atteste de cette inscription. Grâce à la publicité qui lui a été faite, cette décision est maintenant bien ancrée dans l'esprit des autorités et du public. Elle a une conséquence qui a mis un peu de temps à se manifester mais qui commence à apparaître. L'exemple le plus récent étant celui de Carcassonne : il suffit maintenant de baliser un quelconque chemin et de le rattacher au réseau des chemins de Compostelle pour l'inclure de fait dans le « Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

Fort heureusement, les pays européens voisins ont renoncé à s'engager dans la recherche d'une inscription qui aurait eu encore moins de références historiques.

Que faire de cette distinction attribuée à Cadouin ?

Cadouin a eu le privilège de figurer dans cette liste hétéroclite. La raison en est simple, expliquée dans le justificatif fourni à l'UNESCO : « Célèbre pour son pèlerinage au Saint Suaire, l'abbaye se développe autour d'œuvres hospitalières liées au chemin de Saint-Jacques ». Comme pour plusieurs autres lieux, dont par exemple Saint-Avit-Sénieur, on a voulu faire croire que l'abbaye de Cadouin doit son existence au chemin de Compostelle, ce qui est parfaitement faux. Même les nombreuses coquilles qui font partie de son décor ne sont pas des raisons recevables. Aucune archive ne mentionne le passage du moindre pèlerin de Compostelle, à l'exception de ce frère pèlerin du XIXe siècle qui a arpenté tous les lieux de pèlerinage de France et d'Espagne avant d'arriver à Compostelle :

« Le frère Fulgence Meunier oblat de Saint Benoît, venant de Capelou arrivé à Cadouin le 26 janvier 1887 dans la soirée, a accepté l'hospitalité qui lui a été bien cordialement offerte au presbytère puis est reparti le lendemain par la route d'Issigeac.



Cartographie des reliques de saint Jacques en France que j'ai réalisée en 2004. Elle mériterait une actualisation.

M. Boucher, prêtre de Saint Basile curé de Cadouin »

Cadouin



« Célèbre pour son pèlerinage au Saint Suaire, l'abbaye se développe autour d'œuvres hospitalières liées au chemin de Saint-Jacques ».

Fondation David Parou Saint-Jacques / <http://www.saint-jacques.info>

Le pèlerinage de Cadouin, photo issue de la collection de Michel Carcenac

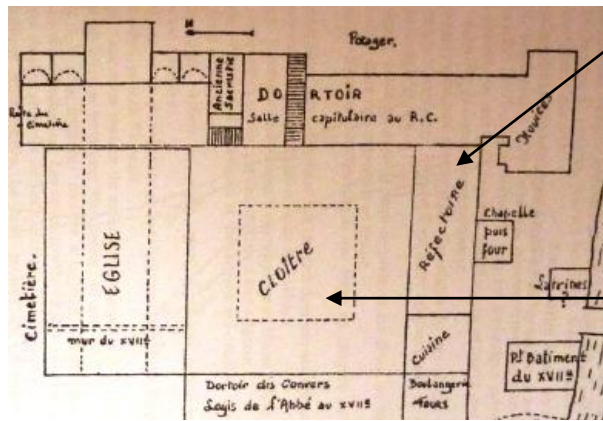
Pour Saint-Avit, la raison du choix est encore plus hypothétique puisqu'il n'y a au dossier ni formulaire ni justificatif.

Puisque cette inscription est intervenue, il est possible d'en tirer profit sans pour autant tomber dans le « Ypassaientparlà » cher aux innombrables lieux qui se réclament du chemin de Saint-Jacques. Une mise en valeur de cette inscription serait facilitée par une action coordonnée des localités concernées pour mettre en valeur leurs points communs et savoir se présenter mutuellement comme un ensemble ayant d'autres liens que d'hypothétiques chemins. Ce n'est pas encore possible. Toutefois, une action commune ne les exonérerait pas de l'obligation de mettre en valeur leurs propres atouts. C'est ce qui reste à faire.

Cadouin semble un lieu tout indiqué pour regrouper et raviver toutes les dévotions du département à saint Jacques. L'une d'elle est en complète voie de disparition, celle de l'abbaye de Pérouse, à Saint-Saud. En 1922 Georges Rocal, dans *Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord* en parlait déjà au passé : « la statue de saint Jacques qui résidait dans la chapelle de l'abbaye de Peyrouse mettait à l'abri des engelures ». Il continuait :

On allait à la frairie de juillet, on pénétrait sous le rocher qui abrite la fontaine des anciens religieux, on se baignait les mains si l'hiver précédent les avait gonflées ou par prévention, pour être indemne à la saison suivante, et l'on se frottait les dextres humides à la robe de bois de saint Jacques, le patron local. Il ne reste plus rien de ce sanctuaire, qui fut un lieu célèbre de prières. Les murs ont été abattus, les dalles de granit dispersées. Le saint a, ces dernières années, quitté son monastère cistercien. Mais la foule continue à baigner ses mains... les sources demeurent ».

Aujourd'hui, saint Jacques est oublié, on ne se souvient plus que de « la fontaine des engelures ».



Fontaine

Chapelle



Saint-Saud saint Jacques guérisseur

« On se baignait les mains à la fontaine si l'hiver précédent les avait gonflées ou par prévention, pour être indemne à la saison suivante, et l'on se frottait les mains humides à la robe de bois de saint Jacques, le patron local »



Saint-Saud, les ruines de l'abbaye de Peyrouse et la fontaine Saint-Jacques oubliée

Il est sans doute possible de créer un circuit jacquaire à partir de Cadouin et, en passant par Saint-Avit, d'intégrer Saint-Saud dont, de plus, une « hostellerie Saint-Jacques » garde une statue dans son jardin. Puis Périgueux, sans se croire obligé de dire que le pèlerin qui orne l'angle d'une maison de la place de la Clautre est en route pour Compostelle, avec un ancien pont Saint-Jacques (l'actuelle passerelle Japhet), une confrérie Saint-Jacques, le rond-point des Messagers, un précurseur des ronds-points à la gloire de Compostelle puisqu'il date de 1988, et, dans la cathédrale, une chapelle Saint-Jacques bien moderne puisqu'elle date de 2001. Sans doute y a-t-il d'autres témoins de dévotions à saint Jacques ou d'autres traces de pèlerins à rechercher et mettre en valeur.



Périgueux, le rond-point des Messagers, les coquilles dans les rues et la nouvelle chapelle Saint-Jacques dans la cathédrale.

Mais un point est important : que chacun de ces lieux sache informer correctement les touristes et les pèlerins contemporains qui empruntent les chemins d'aujourd'hui. En leur faisant découvrir la réalité au-delà des mythes et en ne perdant pas leur âme dans des discours banalisés. C'est ce qu'ont su faire les Amis de Cadouin, organisateurs de cette

rencontre à l'occasion de l'année sainte compostellane 2010 en y invitant des conférenciers dont ils savaient qu'ils ne répèteraient pas les discours convenus, tant sur les coquilles de l'abbaye que sur les chemins de Compostelle. Qu'ils en soient ici félicités et remerciés.

Denise Péricard- Méa

Pour en savoir plus :

Gicquel Bernard, La légende de Compostelle, Tallandier, Paris, 2003 (traduction française intégrale du *Codex Calixtinus*).

Péricard-Méa Denise et Mollaret Louis, *Chemins de Compostelle et Patrimoine mondial*, La Louve, Cahors, 2010.

Ofelia Rey Castelao, *Les mythes de l'apôtre Jacques*, Cairn, Pau, 2011.

Péricard-Méa Denise, *Le Matamore. Mythe, images et réalités*, La Louve, Cahors, septembre 2011.

Sommaire

Croisades, pèlerinages et miracles

– XVIème colloque des Amis de Cadouin –
samedi 22 août 2009

- *Jean-François Gareyte : la chanson d'Antioche, la première croisade et le suaire de Cadouin* page 4
- *Pierre de Riedmatten : une visite à Cadouin de la princesse de Caraman-Chimay* page 9
- *Brigitte et Gilles Delluc : les miracles de Cadouin* page 14



St Jacques de Compostelle, un mythe devenu réalité ?

– XVIIème colloque des Amis de Cadouin –
Samedi 21 août 2010

- *Pierre Dor : du nouveau sur l'histoire du suaire de Cadouin au Moyen Age* page 32
- *Patrice Bourgeix : Cadouin, une abbaye sur le chemin de St Jacques ?* page 37
- *Brigitte et Gilles Delluc : les coquilles sculptées de Cadouin* page 40
- *Denise Péricart-Mea : les chemins de Saint Jacques de Compostelle, mythe devenu réalité*..... page 48



Association Les Amis de Cadouin
Place de l'abbaye
24480 Cadouin
www.amisdecadouin.com